# Tribune économique

Initiative alimentaire :
Non au diktat vegan

Salaires minimums :
Préférer les CCT



## S'allier à l'IA
# UN ATOUT INCONTOURNABLE POUR L'ENTREPRENEUR DE DEMAIN


Le magazine économique valaisan

UVAM WGV

UNION VALAISANNE DES ARTS ET MÉTIERS
WALLISER GEWERBEVERBAND

N° 70 ▪ 3 - 2026 ▪ 8200 exemplaires
Fr. 8,50




# L'efficacité, la clé du succès de notre Fleet Center

**Nous faisons progresser votre entreprise. En tant que cliente professionnelle ou client professionnel, profitez d'avantages exclusifs dans votre Fleet Center:**

- Un conseil professionnel, spécialisé dans vos besoins
- Contacts personnels avec priorité pour vos demandes
- Essai routier prolongé des modèles de flotte jusqu'à 7 jours
- Invitation à des événements exclusifs pour les entreprises clientes
- Prestations complètes en matière de mobilité électrique, y compris gestion de la charge pour votre parc automobile
- Accès direct à des conditions personnalisées pour les collaboratrices et collaborateurs via le portail Business Benefit

Contactez-nous dès maintenant. Ou passez nous voir, nous sommes là pour vous.

GARAGE OLYMPIC
BIERRE SION MARTIGNY

Votre Fleet Center

**Garage Olympic SA**
Rte des Carolins 3
1950 Sion
Tél : 027 324 78 60

flotte@garageolympic.ch

ÉDITORIAL

« L'IA est un outil pour augmenter nos capacités, pas pour nous remplacer. »

# Tenir le cap sans jeter l'ancre



**Flavien Claivaz**
*Vice-président UVAM*

Lorsque la mer se lève, le réflexe du retour au port paraît rassurant. La Suisse connaît bien cette tentation : chercher un abri, serrer les amarres et penser qu'une règle de plus suffira à tenir la tempête à distance. Dans un monde plus instable, la souveraineté redevient un phare rassurant. Mais un phare sert à guider et non, telle une digue, à couper le pays du large.

**La Suisse n'a jamais gagné en restant à quai. Sa force vient de sa capacité à traverser les houles avec mesure : ouverture et indépendance, responsabilité et liberté, ambition et pragmatisme.**

Les initiatives sur la neutralité et l'alimentation partent de préoccupations réelles. Défendre notre sécurité, notre production locale, notre indépendance et notre capacité à nourrir la population relève du bon sens. Le risque vient de la méthode : graver dans la Constitution des réponses trop rigides à des problèmes mouvants.

La neutralité suisse est précieuse. Elle fait partie de notre identité. Mais elle a toujours été forte parce qu'elle est restée souple, pragmatique et capable de s'adapter aux courants de son époque. La figer dans une conception trop rigide, reviendrait à transformer une boussole utile en une ancre pesante, au moment même où la Suisse doit garder sa liberté de manœuvre.

Même écueil pour l'alimentation. Les objectifs sont louables, mais les PME du commerce, de la restauration, de l'artisanat et des métiers de bouche naviguent déjà par gros temps : coûts en hausse, manque de personnel, charges administratives, marges sous pression. Leur ajouter de nouvelles contraintes, sans écouter celles et ceux qui tiennent la barre au quotidien, reviendrait à charger encore une embarcation déjà secouée.

Car la Suisse n'a jamais gagné en restant à quai. Sa force vient de sa capacité à traverser les houles avec mesure : ouverture et indépendance, responsabilité et liberté, ambition et pragmatisme. Pour préserver cette liberté d'agir, que ces initiatives risquent de restreindre, la Suisse gagnerait à ne pas les suivre et à tenir le cap sans jeter l'ancre. ■

# Vous n'êtes pas un abonné. Vous êtes un **partenaire**.

business.netplus.ch



# SOMMAIRE



**Votations fédérales**
L'utopie des uns qui pourrait faire la ruine des autres

*pages 6-9*




**Votations fédérales**
Préserver une neutralité qui protège la Suisse

*pages 10-11*



**Le dossier**
EYAPARK : Le terreau fertile pour les start-up de demain

*pages 22-27*


| | *pages* |
|---|---|
| **Votations fédérales** | |
| Salaires minimas et CCT : L'incompréhensible position des syndicats | 13 |
| Pourquoi une CCT solide vaut-elle mieux qu'un salaire minimum | 14-15 |
| **Opinion** | |
| 4700 millions ! | 17 |
| **Economie** | |
| Europe : L'ouverture reste notre meilleur atout | 18-19 |
| **Formation** | |
| Que sont-ils devenus après leur CFC ? | 28-31 |
| Comment votre projet peut être soutenu ? | 32-33 |
| Jennifer Savioz parée d'or | 35 |
| **Membre** | |
| Des métiers à animer sur BlinkBook | 36 |
| L'EIT.Valais célèbrent leurs 85 ans | 37 |
| AVMB : Quand le terroir valaisan rencontre l'avenir | 38-39 |
| 100 ans de l'UCOVA | 41 |
| AVABPC : Entre célébrations et nouveaux défis | 43 |

| | *pages* |
|---|---|
| **L'interview** | |
| Anticiper pour mieux réussir ! | 44-45 |
| **Chronique juridique** | |
| Dress code au travail | 46-47 |
| **Intelligence artificielle** | |
| Formation d'AI Business Specialist | 49 |
| Ce que l'IA ne vous prendra jamais | 50-21 |
| **USAM** | |
| Congrès 2026 | 52-53 |
| Journées romandes des arts et métiers 2026 | 54-55 |
| **Fiscalité** | |
| Vers une remise en question du principe de déterminance ? | 56-57 |




INITIATIVE SUR L'ALIMENTATION

# L'utopie des uns qui pourrait faire la ruine des autres

**Le 27 septembre prochain, le peuple suisse se prononcera sur l'initiative populaire « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) ». Si l'intention affichée de renforcer la durabilité semble séduisante, la réalité économique s'avère quant à elle désastreuse. Ce texte dogmatique menace directement nos artisans, nos PME et le pouvoir d'achat des consommateurs.**

UVAM

### Qu'est-ce que cette initiative, concrètement ?

Déposée par un comité citoyen, l'initiative exige de repenser entièrement notre modèle agricole en seulement dix ans. Ses revendications clés ? Forcer la Suisse à atteindre un taux d'autosuffisance net d'au moins 70 % (contre 46 % aujourd'hui) et orienter massivement la production vers le végétal. Pour y parvenir, le texte exige de lier les aides financières à des critères si drastiques qu'ils priveront l'élevage traditionnel de ses subventions pour les transférer aux cultures végétales. Sous couvert d'écologie, ce projet cache en réalité un contrôle étatique de nos assiettes et de notre économie.

### Une planification irréalisable et bureaucratique

Vouloir décréter par voie constitutionnelle que la Suisse doit atteindre un taux d'autosuffisance alimentaire de 70 % en dix ans, tout en imposant une transition forcée vers le tout végétal, relève de l'illusion pure et simple. Derrière ces grands principes romantiques se cache une

machine de guerre bureaucratique qui va asphyxier le tissu économique local et pénaliser en premier lieu les circuits courts.

### L'eau potable : un objectif partagé, une fausse solution

Qui peut être contre une eau potable propre ? Personne, et assurément pas nos artisans. D'ailleurs, la législation suisse protège déjà efficacement nos ressources. Utiliser cet argument consensuel pour légitimer un contrôle étatique de notre alimentation est un raccourci trompeur. Sous un emballage séduisant, ce texte cache des contraintes disproportionnées qui vont paralyser nos PME sous des quotas rigides.

**En pénalisant l'élevage helvétique au profit d'objectifs végétaux arbitraires, l'initiative va briser le premier maillon de la chaîne : nos éleveurs locaux. Par effet domino, cela va tarir l'approvisionnement en viande indigène et de qualité pour toute la région.**

### Un coup de massue pour les éleveurs et les métiers de bouche

Nos agriculteurs, éleveurs, artisans bouchers et restaurateurs se retrouvent tous en première ligne face à cette planification de nos assiettes. En pénalisant l'élevage helvétique au profit d'objectifs végétaux arbitraires, l'initiative va briser le premier maillon de la chaîne : nos éleveurs locaux. Par effet domino, cela va tarir l'approvisionnement en viande indigène et de qualité pour toute la région. Pour nos professionnels de l'artisanat et de la gastronomie, cela signifie une raréfaction de la matière première et des coûts en forte hausse. À l'heure où les producteurs et les commerces de proximité luttent déjà face aux grandes surfaces et au tourisme d'achat, cette contrainte disproportionnée s'apparente à un coup d'arrêt économique majeur pour de nombreux passionnés, de la terre à la table.

### Métiers en péril

L'accent mis sur le tout végétal porte un coup d'arrêt brutal à notre économie de proximité. En Valais, l'élevage est le moteur vital qui fait vivre nos éleveurs, artisans bouchers, charcutiers. Notre canton dépend directement de cette chaîne humaine. Il se distingue par un artisanat d'exception, incarné par le jambon cru du Valais IGP ou la viande séchée, qui exigent une matière première locale irréprochable. En asphyxiant l'élevage helvétique, cette initiative tarit la source de ces métiers de passion. Ce ne sont pas seulement des PME que l'on fragilise, ce sont des gestes séculaires et un patrimoine gastronomique vivant que l'on condamne à devenir des pièces de musée.

### Une explosion des prix pour les consommateurs

Le consommateur sera le grand perdant de cette mise sous tutelle de son alimentation. Moins de choix, des critères de production excessivement rigides et une réduction forcée de l'offre ne peuvent mener qu'à une seule conséquence : une explosion massive des prix des denrées alimentaires de base. De plus, l'objectif d'un taux de 70 % d'indépendance est irréalisable dans la configuration topographique de notre pays. Le risque réel est de voir la production suisse s'effondrer sous le poids des normes, obligeant paradoxalement à importer massivement des produits étrangers qui ne respecteront en rien les exigences environnementales suisses.

De nombreux acteurs économiques et agricoles partagent notre position. Pour consulter l'ensemble des arguments détaillés et les analyses de la campagne d'opposition, vous pouvez visiter le site internet dédié : www.initiative-alimentation-non.ch. ■

*En bref*

**L'UVAM VOUS INVITE À VOTER NON À L'INITIATIVE POPULAIRE « POUR UNE ALIMENTATION SÛRE » CAR…**

- elle exigera un taux d'autosuffisance net irréalisable de 70 % en 10 ans;
- elle pénalisera injustement la filière carnée et l'élevage helvétique;
- elle créera une bureaucratie d'État étouffante;
- elle provoquera une explosion des prix des denrées alimentaires de base;
- elle affaiblira l'artisanat et l'économie de proximité.

# IMPRIMEURS
# DEPUIS PLUS DE 160 ANS.

Gessler

IMPRIMERIE S.A.

IMPRIMERIE GESSLER SA • CHEMIN ST-HUBERT 45 • 1950 SION

027 327 72 33 INFO@GESSLERSA.CH GESSLERSA.CH

INITIATIVE SUR L'ALIMENTATION

# Le métier de boucher en première ligne

**AVMB**
*Association valaisanne des maîtres bouchers*

Derrière le comptoir de sa boucherie à Port-Valais, Stive Bovier exerce un métier qui relie directement les producteurs, les artisans et les consommateurs. Chaque jour, il sélectionne, prépare et valorise des produits qui exigent du savoir-faire, de la proximité et une relation de confiance avec la clientèle.

**Fragiliser la filière carnée suisse ne rendrait pas nécessairement notre alimentation plus sûre ni plus durable.**

L'initiative «Pour une alimentation sûre» veut orienter davantage l'agriculture et le secteur agroalimentaire vers la production et la consommation de denrées végétales plutôt qu'animales. Pour un professionnel de la viande, une telle évolution n'a rien d'abstrait: elle pourrait affecter son activité, mais aussi les éleveurs, les abattoirs, les fournisseurs et les emplois qui composent toute la filière.

Le métier de Stive Bovier illustre pourtant une autre voie: celle d'une consommation responsable fondée sur la qualité, la traçabilité et la production locale. Plutôt que d'opposer les aliments végétaux aux produits animaux, il faut permettre aux consommateurs de choisir et aux entreprises de répondre à leurs attentes.

Fragiliser la filière carnée suisse ne rendrait pas nécessairement notre alimentation plus sûre ni plus durable. Cela pourrait, au contraire, accroître notre dépendance envers les importations. Pour préserver nos métiers, notre agriculture et la diversité de notre alimentation, votons non à cette initiative. ■






INITIATIVE SUR LA NEUTRALITÉ

# Préserver une neutralité

**La neutralité est un pilier de notre pays. Elle protège notre indépendance, contribue à notre sécurité et permet à la Suisse de proposer ses bons offices. Le 27 septembre, la question ne sera pas de savoir si la Suisse doit rester neutre : elle l'est déjà et le restera. Il s'agira de décider si nous voulons préserver une neutralité pragmatique, qui a fait ses preuves, ou l'enfermer dans une définition constitutionnelle rigide.**

**Sidney Kamerzin**
*Conseiller national*

La neutralité fait partie de l'ADN de notre pays. La Suisse ne participe pas aux conflits militaires entre États et ne fait partie d'aucune alliance militaire ou défensive. Cette neutralité est déjà protégée par notre Constitution. Depuis des décennies, notre pays l'applique avec discernement, selon les circonstances et ses intérêts. Cette flexibilité n'est pas une faiblesse : elle a, au contraire, permis à notre neutralité de rester crédible et utile.

L'initiative changerait clairement cette approche. Elle interdirait en principe à la Suisse de prendre des mesures coercitives non militaires contre un État belligérant, sauf lorsqu'elles sont décidées par l'ONU. Or, comme on peut le constater, le Conseil de sécurité est souvent bloqué par le droit de veto. La Suisse risquerait donc de ne plus pouvoir soutenir des mesures pacifiques pourtant largement partagées par ses partenaires, même en cas de violations graves du droit international. Surtout, elle renoncerait à examiner librement, cas par cas, ce qui sert ses intérêts.

**Il ne s'agit pas de suivre automatiquement qui que ce soit ni de s'aligner sur l'Union européenne. Aujourd'hui, la Suisse décide elle-même, de manière autonome, si elle reprend ou non des mesures adoptées à l'étranger.**

Mais il y pire encore pour nos intérêts : une posture totalement passive, souhaitée par l'intiative, n'est pas forcément neutre. Si l'on prend l'exemple de la Russie, la passivité aurait entraîné un afflux massif de capitaux et investissements russes en Suisse, comme cela a été le cas à Dubaï, ce qui aurait conduit notre pays dans une situation intenable et finalement contraire à la neutralité.



*Sidney Kamerzin*

# qui protège la Suisse

Il ne s'agit pas de suivre automatiquement qui que ce soit ni de s'aligner sur l'Union européenne. Aujourd'hui, la Suisse décide elle-même, de manière autonome, si elle reprend ou non des mesures adoptées à l'étranger. Elle a parfois choisi de les reprendre, parfois non, ou d'adopter des mesures ciblées pour empêcher leur contournement. Cette indépendance de décision est précisément ce que garantit une neutralité pragmatique. L'initiative la remplacerait par un carcan constitutionnel rigide.

**Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent de rejeter cette initiative. Préservons ainsi ce qui fonctionne : une Suisse neutre, indépendante, prête à défendre ses intérêts et capable de s'adapter aux défis de demain.**

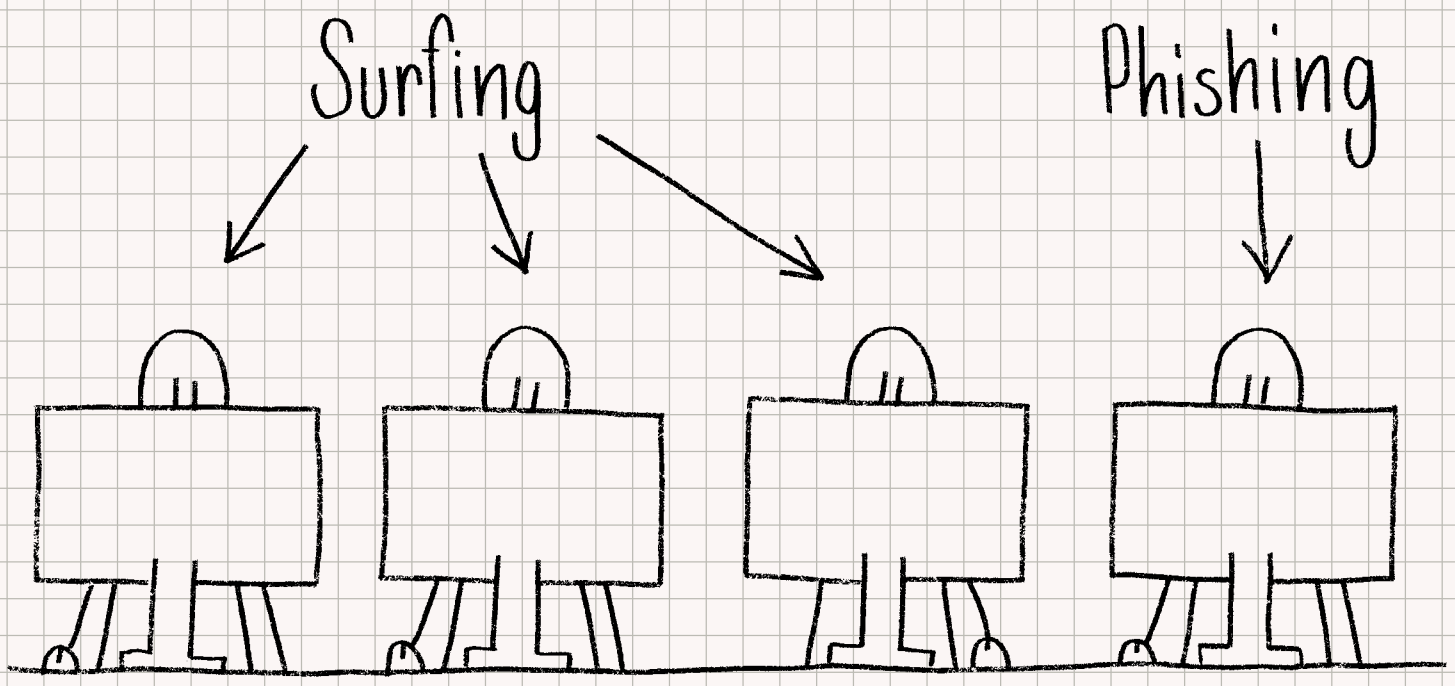
Elle pourrait aussi restreindre la coopération avec des alliances militaires ou défensives, sauf en cas d'attaque contre notre pays ou de préparatifs directs, mais, lorsque cette étape est en route, il est bien souvent trop tard pour réagir. Face aux cyberattaques et aux crises rapides, il serait imprudent de limiter à l'avance les échanges et formations utiles à notre défense. La neutralité armée exige une Suisse capable de se protéger; elle ne signifie pas l'isolement.

Pour une économie ouverte comme la nôtre, stabilité, prévisibilité et relations de confiance sont essentielles. L'initiative ne produirait certes pas nécessairement des conséquences économiques directes. Mais elle créerait un risque non négligeable d'incertitudes. Si des transactions interdites chez nos principaux partenaires pouvaient être traitées depuis la Suisse, nos entreprises pourraient faire face à des exigences accrues, à des risques de réputation ou à des restrictions étrangères. Dans un monde de plus en plus instable, nos PME ont besoin de règles stables et de débouchés fiables.

Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent de rejeter cette initiative. Préservons ainsi ce qui fonctionne : une Suisse neutre, indépendante, prête à défendre ses intérêts et capable de s'adapter aux défis de demain. ■



## Croquis du sinistre




Quoi qu'il arrive – nous vous aidons rapidement et simplement. **mobiliere.ch**

la Mobilière



SALAIRES MINIMAS ET CCT

# L'incompréhensible position des syndicats

**La Berne fédérale s'est entendue sur un projet de loi stipulant que les conventions collectives de travail avec force obligatoire l'emportent sur le droit cantonal et les salaires minima. Ceci n'est pas du goût de la gauche.**

**Marcel Delasoie**
*Secrétaire général UVAM*

Les syndicats se mobilisent pour collecter des signatures pour le référendum contre ce projet de loi et c'est difficilement compréhensible. Une seule explication: les syndicats sont au service du dogmatisme des instances dirigeantes du parti socialiste et de tout ce qui se trouve à sa gauche. Mais pour eux, ce calcul n'est pas bon. Renier sa propre parole (et même sa signature) les décrédibilise inévitablement vis-à-vis de leurs partenaires sociaux. En effet, chez les patrons qui croient à la vertu du partenariat social et des conventions collectives de travail, c'est un peu la désillusion.

**Heureusement, le salaire minimum a été refusé dans plusieurs cantons, dont récemment Fribourg, et Vaud, qui en a accepté le principe, mais pas le projet syndical.**

De nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer cette attitude et pour demander que si les salaires minimas cantonaux priment sur les conventions collectives de travail étendues, alors à quoi bon signer des conventions collectives de travail. D'autres, encore plus remontés, déclarent: «S'ils veulent des salaires minimas, eh bien on va leur en donner!»

On le voit, cette stratégie jusqu'au-boutiste ne protège pas forcément les intérêts des collaborateurs et collaboratrices au bénéfice d'une CCT et d'une relation de travail harmonieuse et bien dans leur job, ce qui est une règle largement établie dans le monde du travail. Heureusement, le salaire minimum a été refusé dans plusieurs cantons, dont récemment Fribourg, et Vaud, qui en a accepté le principe, mais pas le projet syndical. Espérons que cet automne, la population valaisanne fasse aussi le choix de rejeter un salaire minima cantonal qui fera une large majorité de perdants, tant du côté ouvrier que du côté patronal. ■

# Pourquoi une CCT solide vaut-elle mieux qu'un salaire minimum ?

**Le peuple valaisan votera sur un salaire minimum légal. Plusieurs associations professionnelles du canton craignent un affaiblissement du partenariat social et l'effet pervers d'un nivellement des salaires par le bas.**

**Yannick Barillon**
*Journaliste RP*

Un salaire horaire brut de 22 francs pour l'ensemble du Valais, hors agriculture, est-il viable pour les milieux économiques ? Tout le monde s'accorde pour dire que chacun doit bénéficier d'un salaire décent pour vivre. Pourtant, les faîtières interrogées s'y opposent fermement et pour plusieurs raisons.

« Construction valais rejette une réglementation des salaires par loi. Il appartient aux milieux économiques et aux entreprises de gérer cela avec les partenaires sociaux, comme c'est le cas aujourd'hui », affirme son président, Frédéric Debons. Il ajoute que « le salaire minimum pourrait décourager les gens à se former ». Si ce dernier argument s'avère plus politique, reste que l'intervention du législateur interpelle les associations professionnelles valaisannes. Roger Bonvin préside celle des entreprises de nettoyages (AVEN). Il se sent peu concerné par l'initiative en question. « Notre CCT suisse romande fixe déjà des barèmes salariaux équivalents ou plus élevés. C'est aussi le cas pour la classe la plus basse E3, si on tient compte du 13e salaire obligatoire. » Il dénonce les idées véhiculées dans la campagne. « Il est faux d'affirmer que le personnel est mal payé dans le secteur du nettoyage. Les CCT ont beaucoup évolué depuis 10 ans, avec des salaires minimaux qui correspondent à ce qui est exigé par l'initiative cantonale ».


Beat Eggel

Même constat dans l'hôtellerie et la restauration avec cette particularité de pouvoir recruter du personnel non formé, et moins bien payé les premiers mois, pour pallier une pénurie de main-d'œuvre. Ces classes les plus basses sont aussi rehaussées par le 13e salaire obligatoire dès le premier jour. Le directeur de l'association hôtelière du Valais (AHV), Beat Eggel, exprime toutefois sa contrariété. « Je ressens la démarche cantonale initiée par les syndicats, comme un manque de loyauté. Notre CCT nationale couvre déjà ce qui est demandé avec un renchérissement prévu. On souhaite garder le meilleur de la CCT, puis on s'attaque à un seul point : les salaires. »

**« Le salaire minimum légal donne un mauvais signal et ne résout pas les difficultés existantes. Il vaut mieux encourager chaque branche professionnelle à négocier une CCT forte. »**
*Frédéric Debons, président de Constructionvalais*



## Remise en question du partenariat social ?

Pour les trois faîtières, l'enjeu de cette votation n'est donc pas tant le niveau des salaires, souvent supérieur dans les conventions collectives obligatoires. On s'inquiète davantage de la remise en question du modèle actuel de partenariat social qui valorise la réciprocité des intérêts. « Notre système actuel fonctionne très bien. La construction valaisanne est régie par dix CCT obligatoires pour les membres de l'AVE et du Bureau des métiers. Aucune ne prévoit un salaire horaire brut inférieur à 22 francs. » Membre de la CPP-Valais, la Commission professionnelle paritaire du secteur principal de la construction, Frédéric Debons assure par ailleurs que les barèmes salariaux des CCT sont bien contrôlés et très respectés. Alors, pourquoi instaurer une loi quand les acquis sociaux sont bien structurés dans une CCT solide qui réglemente par ailleurs de nombreux autres aspects de la relation de travail ? Ce serait affaiblir un modèle qui a fait ses preuves. Pour Beat Eggel, « un salaire minimum uniforme prévu par le législatif ne peut



en aucun cas tenir compte des spécificités de chaque branche professionnelle». Il rappelle ici les résultats d'une enquête de satisfaction des employés réalisée par l'AHV et Gastrovalais: «Le salaire n'est pas le moteur principal du personnel ni le facteur déterminant dans le choix du métier. C'est davantage l'esprit de famille et la reconnaissance de la clientèle qui séduisent.»

### Les avantages des conventions collectives

En effet, hormis le niveau des salaires, les CCT offrent une stabilité et une transparence sur les conditions de travail propres à chaque secteur. Pour la construction, «La CCT réglemente en détail, par exemple, les heures supplémentaires, le droit aux vacances, les heures de déplacements, les indemnités journalières ou la perte de gain, mais aussi la retraite anticipée», rappelle Frédéric Debons. D'autres normes plus spécifiques s'ajoutent parfois dans des annexes. «Pour le secteur du nettoyage, il existe des règles sur le harcèlement au travail et les atteintes à l'intégrité corporelle», précise Roger Bonvin. Dans l'hôtellerie-restauration, Beat Eggel met en avant que «la CCT nationale prévoit 5 semaines de vacances et 6 jours de congés fériés payés par année pour compenser le travail le week-end ou les jours fériés». La formation continue est aussi prévue et financée par des fonds paritaires, dans les trois secteurs cités, afin de motiver le personnel à se perfectionner et lui permettre ainsi d'accéder à une classe salariale plus élevée. «Par exemple, la classe E3 a accès à une formation de huit périodes à la Maison romande de la propreté», explique le président de l'AVEN, Roger Bonvin.



Roger Bonvin

### Tensions actuelles sur la primauté des CCT

Au sein de l'AHV, Beat Eggel se sent moins concerné par le salaire minimum cantonal, dans la mesure où la branche est régie par une CCT nationale obligatoire. Toutefois, si la récente réforme fédérale accordant la primauté de celle-ci sur le salaire minimum cantonal devait être remise en question, les conséquences seraient catastrophiques pour le secteur, estime le directeur de l'AHV. En effet, les plus touchés seraient les petits établissements. Il précise que «L'étroitesse des marges ne permet pas d'offrir des salaires plus élevés. Cette hausse des charges salariales ne serait pas viable pour certains établissements. Par conséquent, si un salaire minimum légal était accepté et prédominait sur les CCT, on risquerait un nivellement des salaires vers le bas avec le recrutement de personnel moins formé ou pas du tout formé», analyse Beat Eggel.

Frédéric Debons renchérit: «A l'avenir, les salaires risqueraient aussi d'être négociés à la baisse dans les CCT, quelle que soit la prévalence du salaire minimum. Parallèlement, les ouvriers qualifiés pourraient exiger des salaires plus élevés afin de combler un écart trop faible avec le salaire minimum légal d'ouvriers non qualifiés.»

En conclusion, pour le président de Constructionvalais, «Le salaire minimum légal donne un mauvais signal et ne résout pas les difficultés existantes. Il vaut mieux encourager chaque branche professionnelle à négocier une CCT forte. Pour les secteurs plus vulnérables, des alternatives telles que des aides spécifiques me semblent plus appropriées.» ■

# LE MAN IN BLACK FAIT

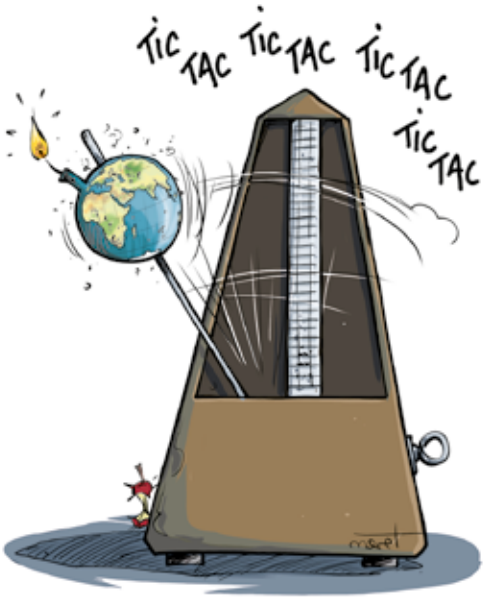
TOUS LES PARTIS OPPOSÉS À L'INITIATIVE POUR UNE ALIMENTATION SÛRE.







INITIATIVE SUR LA NEUTRALITÉ...




SITUATION MONDIALE

TACHE

Opinion

# 4700 millions !

**C'est le montant total des dépenses de l'Etat du Valais en un an. Pour situer l'ampleur du chiffre, c'est 47 000 salaires annuels de 100 000 francs ou 4700 villas d'un million.**



**Marcel Delasoie**
*Secrétaire général UVAM*

Mais d'où vient cette masse colossale d'argent. Un peu de la péréquation financière fédérale, un peu de la Banque Nationale, un peu des subventions fédérales, mais, au bout du compte, 100 %, **je répète, 100 % de l'argent public provient de la richesse créée par l'économie**. L'Etat ne crée pas de richesse par lui-même, il la prélève et la redistribue.

Donc, sans une économie forte, dynamique, et génératrice d'emploi, c'est tout l'édifice qui s'effondre. C'est une évidence pour beaucoup, mais bon nombre de nos citoyens n'en ont pas conscience et notamment tous ceux dans la fonction publique ou parapublique, dont, en passant, je loue l'utilité et l'engagement, qui figurent dans la colonne « dépenses » des comptes de l'Etat.

De même, la presse et la gauche sont promptes à dénoncer le fait que telle ou telle société a distribué deux millions de dividendes à ses actionnaires, et occulte totalement le fait que cette même société a servi pour plus de 300 millions de salaires et contributions sociales.

D'une manière générale, dans les votations, on oppose le monde des ouvriers et le monde patronal. Mais dans la vraie vie, ils collaborent journellement ensemble pour contribuer au développement de notre pays.

Sans l'existence d'entreprises prospères et d'une économie saine distribuant salaires et impôts, de travailleuses et travailleurs compétents et engagés, l'Etat ne disposerait d'aucun moyen pour ses tâches régaliennes et ses prestations sociales.

**D'une manière générale, dans les votations, on oppose le monde des ouvriers et le monde patronal. Mais dans la vraie vie, ils collaborent journellement ensemble pour contribuer au développement de notre pays.**

Je forme l'espoir que ce petit rappel fondamental du fonctionnement de l'économie fasse prendre conscience à tout un chacun que l'on doit tout entreprendre pour que notre économie puisse fonctionner de façon dynamique et prospérer.

Un système de formation performant, des infrastructures adéquates, une stabilité politique et une paix sociale durable y contribuent grandement. ■





EUROPE

# L'ouverture reste notre meilleur atout

**Le Parlement se saisit cet automne de l'accord avec le Mercosur et du paquet des Bilatérales III, deux dossiers essentiels pour nos exportations.**

**Arnaud Midez**
*Responsable de projets, Économie extérieure, economiesuisse*

La richesse de la Suisse se construit largement en dehors de ses frontières: notre pays gagne un franc sur deux à l'étranger. Plus de la moitié de nos exportations partent vers l'Europe, mais les marchés extra-européens comptent aussi. Le Valais en est un bon exemple. Lonza fabrique, à Viège, les principes actifs de grands groupes pharmaceutiques mondiaux, et, derrière elle, travaillent des PME du canton, fournisseurs ou prestataires qui ne franchissent jamais la frontière, mais vivent de ceux qui la franchissent.

Le retour des barrières douanières a fragilisé ce tissu. En douze mois, les exportations vers les États-Unis ont changé quatre fois de régime, de 39 % à 12,5 %. Ce marché absorbe près de 19 % de nos ventes à l'étranger. Or les entreprises ne peuvent s'y habituer: elles s'adaptent



temporairement, mais l'incertitude empêche toute planification. Un pays aussi exposé doit donc diversifier ses débouchés.

### Le Mercosur, une chance encore inexploitée

Deux accords ouvrent cette voie. Le premier, avec les États du Mercosur, concerne un marché de 270 millions d'habitants, qui compte parmi les plus dynamiques de l'hémisphère Sud et dont le potentiel reste inexploité. Le 17 juin, le Conseil national a pourtant écarté par 96 voix contre 86 l'accord de libre-échange avec le Mercosur. Or une entreprise qui y vend une machine acquitte jusqu'à 20 % de droits de douane. L'accord les supprimerait pour la moitié de nos exportations à l'entrée en vigueur et pour 95 % ensuite, ce qui représente plus de 155 millions de francs par année. Chaque mois de blocage coûte des parts de marché: l'Union européenne applique depuis le 1er mai un accord avec le bloc sud-américain, si bien que nos concurrents allemands ou italiens vendent déjà moins cher que nous au Brésil.

Comme tout compromis, cet accès au marché a une contrepartie: la Suisse importerait en franchise de douane des quantités limitées de viande, d'huiles alimentaires ou de miel. Nul ne songe à sacrifier nos agriculteurs sur l'autel du commerce mondial. Les contingents négociés pèsent moins de 2 % de la consommation nationale et pourront être suspendus en cas de déséquilibre. Quant au vin rouge, les volumes admis sans droits de douane plafonnent à 5 % du total de ce que nous importons, bien trop peu pour concurrencer nos producteurs.

### L'Europe, bien plus que du libre-échange

Le second dossier dépasse la question douanière: les Bilatérales III avec l'Union européenne. Les accords avec l'UE, notre principal marché, permettent de recruter les spécialistes qui manquent ici. Ils donnent à notre agriculture l'accès au marché européen et y protègent nos appellations: sans eux, n'importe qui pourrait vendre en France une «Raclette du Valais» sans aucun lien avec le canton. Surtout, grâce à l'accord de reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM), un produit certifié en Suisse est admis dans les 27 sans nouvelle procédure. C'est ce qui permet à la Société suisse des explosifs (SSE), à Gamsen, de vendre dans huit pays européens sans double certification.

**Notre prospérité tient à une chose: négocier, sécuriser et actualiser nos conditions d'accès aux marchés. Le Parlement tient deux de ces clés cet automne. À lui de s'en servir.**

Encore faut-il entretenir et renforcer la voie bilatérale. Faute de mise à jour du chapitre de l'ARM relatif aux technologies médicales, des milliers de dispositifs suisses ont dû être recertifiés dans l'Union. L'entreprise Ypsomed a dû faire réexaminer quatre cents produits en Allemagne: vingt millions de francs et deux ans de travail. Les certifications pour les machines et produits de construction pourraient suivre dès 2027. Les Bilatérales III garantissent cette actualisation et prévoient un mécanisme d'arbitrage en cas de blocage.

Les deux accords vont dans le même sens: notre pays vit en grande partie de ce qu'il vend au-delà de ses frontières. À l'avenir, nos entreprises pourraient en vendre davantage aussi bien vers l'Amérique du Sud que vers l'Europe, au bénéfice de tous. Notre prospérité tient à une chose: négocier, sécuriser et actualiser nos conditions d'accès aux marchés. Le Parlement tient deux de ces clés cet automne. À lui de s'en servir. ■

Publireportage




RENTRÉE ÉCONOMIQUE VALAISANNE

# La REV s'est imposée dans les agendas

**La Rentrée de l'économie valaisanne réunit depuis dix ans les entrepreneurs du canton. Ses fondateurs, la Banque Cantonale du Valais et le Groupe Mutuel, racontent son succès.**

**Bertrand Crittin**
*Rédacteur de contenu, BCVS*



Dix éditions déjà ! Le 20 août, la Rentrée de l'économie valaisanne (REV) organisait sa dixième édition à Crans-Montana, dans l'aire d'arrivée de la piste Nationale. C'est ici que se dérouleront, en 2027, les Championnats du monde (CM) de ski. La REV réunit chaque année les patrons des grandes sociétés et PME valaisannes, au cœur de l'appareil de production, pour traiter d'une thématique d'actualité, représentative de notre tissu économique - en l'occurrence les retombées économiques, touristiques et sportives pour le Valais des CM 2027. Ces dix ans sont synonymes de succès. « Le modèle plaît et convainc. Cet élan doit se poursuivre sans perdre de vue les objectifs de réseautage et de convivialité », explique Philippe Glassey, co-président de la REV.



### Incontournable et fédérateur

Sous l'impulsion de ses fondateurs, la Banque Cantonale du Valais (BCVS) et le Groupe Mutuel, la REV s'est tenue pour la première fois en 2017, à l'aéroport de Sion. Son but était de permettre aux acteurs des différents domaines de l'économie de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens. Au fil des éditions, la manifestation s'est imposée naturellement, comme un jalon incontournable et fédérateur dans l'agenda des décideurs du canton. Elle répondait manifestement à une attente. « Les objectifs initiaux n'ont pas changé et sont même encore plus importants aujourd'hui, à l'aire de la digitalisation et de l'accélération des cycles », souligne Stéphane Andenmatten, co-président de la REV.

**« Il ne s'agit pas d'une solution de facilité, mais d'évidence. Celle de se réunir et de partager ces moments de rencontre là où se vit l'économie. »**

*Philippe Glassey, co-président de la REV*

La BCVS et le Groupe Mutuel sont des moteurs pour l'économie valaisanne. Organiser un tel événement relève de leur mission. Pour autant, pas question d'accaparer la REV. Au contraire, cette dernière est le miroir de toute l'économie. Travailler avec les associations professionnelles s'est imposé rapidement. Le Bureau des Métiers, FER Valais, l'Union valaisanne des arts et métiers (UVAM) et l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE) contribuent à son succès. La REV repose sur une dynamique collective forte.

### Au cœur des entreprises

Qu'est-ce qui différencie la REV d'autres événements en apparence similaires ? Elle ne se déroule pas dans une salle aseptisée, mais au cœur même des entreprises. Un défi organisationnel – la REV accueille entre 450 et 500 personnes –, mais un choix assumé. « Il ne s'agit pas d'une solution de facilité, mais d'évidence. Celle de se réunir et de partager ces moments de rencontre là où se vit l'économie », affirme Philippe Glassey. Ce concept fait mouche et suscite l'intérêt des entrepreneurs. Il permet de voyager dans le canton, de découvrir des lieux inédits et de montrer la diversité économique valaisanne.

**« Les objectifs initiaux n'ont pas changé et sont même encore plus importants aujourd'hui, à l'aire de la digitalisation et de l'accélération des cycles. »**

*Stéphane Andenmatten, co-président de la REV*

Il est difficile de quantifier l'apport de la REV sur le développement de notre canton. Chaque initiative qui favorise des contacts et un réseautage de qualité entre dirigeants est profitable à l'économie. « La force du Valais réside dans son tissu économique composé majoritairement de PME. Ensemble on est toujours plus forts. C'est notre conviction », assure Philippe Glassey.

### Des défis à relever

La capacité d'innovation et le dynamisme entrepreneurial sont les principaux atouts du Valais économique. De grands défis l'attendent, parmi lesquels « la main-d'œuvre qualifiée, la transition énergétique, la digitalisation et une certaine dépendance à certains secteurs clés. L'enjeu sera de renforcer encore son attractivité tout en accélérant sa transition numérique et durable », anticipe Stéphane Andenmatten.

Pour cette dixième édition, la REV a changé son habillage graphique, symbolisant son engagement pour les prochaines années. Son attrait perdurera. « Chaque édition aborde un nouveau thème et permet de découvrir un nouveau lieu. Ainsi, la manifestation se renouvelle naturellement au fil des ans », conclut Stéphane Andematten. ■

EYAPARK

# Le terreau fertile pour les start-up de demain

**À Viège, l'ingénieur Daniel Kehl a conçu EyaPark. Un parc d'innovation qui réunira, dès janvier 2027, des start-up, un restaurant, une crèche, un coworking et des logements. Son ambition : créer un écosystème capable de faire émerger des idées, des emplois et, à terme, un nouveau cluster économique.**

**Yannick Barillon**
*Journaliste RP*

Le premier bâtiment EyaPark existe déjà. Mais, il y a surtout tout ce qui va bientôt se vivre dans ses murs. À Viège Ouest, à environ un kilomètre de la gare, ce parc d'innovation entend marquer sa différence. Bien plus qu'un immeuble avec des bureaux, son fondateur, l'ingénieur haut-valaisan Daniel Kehl, entend créer un lieu où les entreprises se rencontrent et où les idées circulent. Une jeune pousse trouvera au même endroit : un bureau, un café-restaurant, un réseau, des compétences et pourquoi pas un investisseur.

« En 2023, j'apprends que la commune de Viège loue une parcelle à l'ouest de la ville, ce qui est très rare. Il ne me restait plus qu'à trouver la bonne idée pour la valoriser sur le plan régional », se souvient cet entrepreneur riche d'une longue expérience à la Lonza et dans les biotechnologies. Il part alors d'une feuille blanche pour imaginer EyaPark, une infrastructure dédiée à l'établissement de jeunes sociétés à Viège. Un nom qui ne laisse rien au hasard. En effet, dans le Haut-Valais, « Eya » évoque un cours d'eau ou un biotope, là où la vie peut se développer.

## Au cœur : la métaphore du jardin

« L'intention n'est pas d'offrir des mètres carrés, mais de louer des places de travail avec du mobilier, une imprimante. Un espace où l'on commence tout de suite à travailler sans besoin d'investir », explique Daniel Kehl. Pour lui, une entreprise ressemble à une plante. Il faut d'abord une bonne graine : une idée qui répond à un besoin réel. Ensuite, il faut un terreau fertile. C'est l'infrastructure, mais aussi l'environnement économique. Et puis il faut quelqu'un qui s'en occupe : le jardinier. C'est l'accompagnement, les compétences, l'expérience. Enfin, une plante a besoin d'eau et de nutriments. Pour une start-up, ce sont notamment les réseaux, les investisseurs, les coaches et les soutiens financiers.

**« Une bonne idée ne suffit pas, elle doit rencontrer un besoin, des compétences, des capitaux et un environnement favorable. »**
*Daniel Kehl*



Tobias R. / Simulton


TOBIAS R. / SIMULTON

## EYAPARK EN CHIFFRES

| | |
|---|---|
| 2027 | Ouverture de « Plantus », le premier bâtiment EyaPark |
| 600 | Mètres carrés de bureaux disponibles |
| 13 | Studios en location |
| 12 | Capacité d'accueil des enfants à la crèche EyaPark |
| 8 | Places de travail en coworking |
| 3 | Bâtiments à terme pour les entreprises |
| 1 | Kilomètre entre EyaPark et la gare |

« L'idée est de réunir ces éléments pour créer une économie durable », résume Daniel Kehl. Le fondateur d'EyaPark rêve ainsi de construire une véritable communauté. Le premier bâtiment « Plantus » ouvrira ses portes en janvier 2027. Objectif: créer des conditions propices pour y travailler et vivre autrement.

En cohérence avec les racines du projet, l'architecture est soigneusement pensée. Bois, baies vitrées, végétation, panneaux photovoltaïques, raccordement au réseau de chauffage à distance et dispositifs destinés à limiter la surchauffe estivale. Ce projet Minergie conjugue ainsi confort et sobriété énergétique. Les balcons protégés contribuent à créer de l'ombre sur les façades. La mobilité douce est favorisée par la proximité de la gare. Pour son fondateur, « Au-delà de ses matériaux, un bâtiment sera durable parce qu'il restera vivant. Un immeuble rempli de bureaux vides n'aurait rien d'un projet économiquement durable. L'idée est que chacun puisse observer ce qui se passe à l'intérieur. »

### Créer une infrastructure attractive

EyaPark réinvente les frontières entre travail et vie quotidienne. Des bureaux en location, un espace de coworking, un restaurant, une crèche, des logements (Eyahome) et des espaces de bien-être doivent permettre de construire un environnement dans lequel l'entreprise ne constitue plus un univers séparé. L'ambition va jusqu'à imaginer une forme de « coworking vacation ». En effet, « EyaPark, ce sont aussi des espaces de travail et des possibilités d'hébergement destinées à des personnes qui souhaiteraient travailler temporairement dans notre région tout en profitant des possibilités de loisirs », explique Daniel Kehl. Une manière de transformer l'éloignement des grands centres en avantage.

Le pari repose aussi sur une lecture particulière du territoire. Pourquoi une jeune entreprise irait-elle s'installer à Viège plutôt qu'à Zurich, Lausanne ou Genève? Pour Daniel Kehl, le modèle de Lonza constitue un cas d'école. « Pourquoi le groupe s'est-il historiquement développé ici? Parce que les conditions étaient réunies: des compétences, des infrastructures, une culture du travail soigné, une loyauté et un environnement permettant aux entreprises de prospérer. » Le message adressé aux entrepreneurs est clair: « Il n'est pas nécessaire de quitter le Haut-Valais pour trouver un environnement stimulant. On peut y travailler, y entreprendre et demain, y développer une entreprise ».

### Accompagner les jeunes entreprises

C'est ici que le parcours de son fondateur prend tout son sens. Ingénieur en génie des procédés, Daniel Kehl a travaillé plusieurs années chez Lonza, comme son père avant lui, avant de se lancer dans l'entrepreneuriat. A l'âge de 40 ans, il a participé à la création et au développement de Pixon engineering, puis plus tard de Swissfillon, active dans le domaine du « fill & finish » pharmaceutique. Son expérience également à l'étranger lui a appris une chose: « Une bonne idée ne suffit pas, elle doit rencontrer un besoin, des compétences, des capitaux et un environnement favorable. » EyaPark veut précisément réunir ces ingrédients.

➜




NINA I. ANNENWERK

➜

Dans les espaces communs, le restaurant, le coworking ou lors de rencontres organisées, EyaPark favorisera les échanges qui peuvent déboucher sur une collaboration. La dimension communautaire est au cœur de la philosophie des lieux. À terme, Daniel Kehl imagine même un véritable cluster régional, avec un accent possible sur les sciences de la vie et la santé. L'idée s'inscrit dans le prolongement de l'écosystème BioArk qui existe déjà à Viège, à proximité du site Lonza. EyaPark cherche à élargir cette logique. Les responsables du projet sélectionnent déjà des start-up et de jeunes entreprises à travers un concours. Le principe est assumé: «Nous ne souhaitons pas imposer un secteur unique, mais nous recherchons des projets intéressants et des entrepreneurs susceptibles de tirer parti de l'environnement haut-valaisan.»

**«Après avoir passé une grande partie de ma carrière à créer et à développer des entreprises, je souhaite désormais être le jardinier plutôt que la graine.»**
*Daniel Kehl*

### L'humain: le véritable pari d'EyaPark

Le chantier du premier bâtiment «Plantis» se terminera à la fin de l'année. Il constitue une première étape. Les deux bâtiments suivants, «Hortus» et «Cura», prolongeront progressivement le parc, avec davantage d'espaces pour les start-up et les entreprises. Le calendrier global s'étend jusqu'à l'horizon 2030-2031. Le véritable défi est humain: «Le challenge est de réussir à créer cette communauté que le projet place au centre de notre identité», précise son fondateur. Car un écosystème ne se décrète pas. Il exige des entrepreneurs bien sélectionnés, des investisseurs intéressés, des entreprises qui acceptent de partager leurs expériences, et des talents qui choisissent de s'installer dans la région.

Il faudra du temps. C'est précisément là que Daniel Kehl voit son rôle. «Après avoir passé une grande partie de ma carrière à créer et à développer des entreprises, je souhaite désormais être le jardinier plutôt que la graine.» Son rêve tient en une image: accompagner et voir les jeunes pousses qui auront commencé à grandir à EyaPark devenir des entreprises solides, créer des emplois et porter leurs propres fruits. À Viège, le pari est lancé: planter aujourd'hui pour récolter demain. ■

*A suivre: l'interview de Daniel Kehl*

LA GRANDE INTERVIEW DE DANIEL KEHL

# « Le Haut-Valais possède énormément d'atouts pour les entreprises »

Après plus de trente ans dans l'industrie pharmaceutique et plusieurs aventures entrepreneuriales, le Haut-Valaisan Daniel Kehl ouvre un nouveau chapitre avec le parc d'innovation EyaPark. Sa conviction : les meilleures idées ont besoin d'un environnement, de rencontres et d'un peu d'audace pour devenir des réussites.



CHRISTIAN PFAMMATTER

*Daniel Kehl, entrepreneur*

**Yannick Barillon**
*Journaliste RP*

**Vous avez créé plusieurs entreprises, comme Pixon et Swissfillon. Pourquoi lancer aujourd'hui EyaPark ?**

Parce que j'ai envie de transmettre. Au cours de mes années dans l'industrie et dans l'entrepreneuriat, j'ai accumulé beaucoup d'expériences, mais j'ai aussi commis des erreurs. C'est un capital que je trouve dommage de garder pour soi. J'aime particulièrement accompagner les gens. J'ai d'ailleurs créé dans ce sens la société BAPM, Balfrin Projekt Management. Quand quelqu'un arrive avec une idée et qu'on peut l'aider à la concrétiser, c'est extrêmement motivant. EyaPark est la prolongation de cette envie.

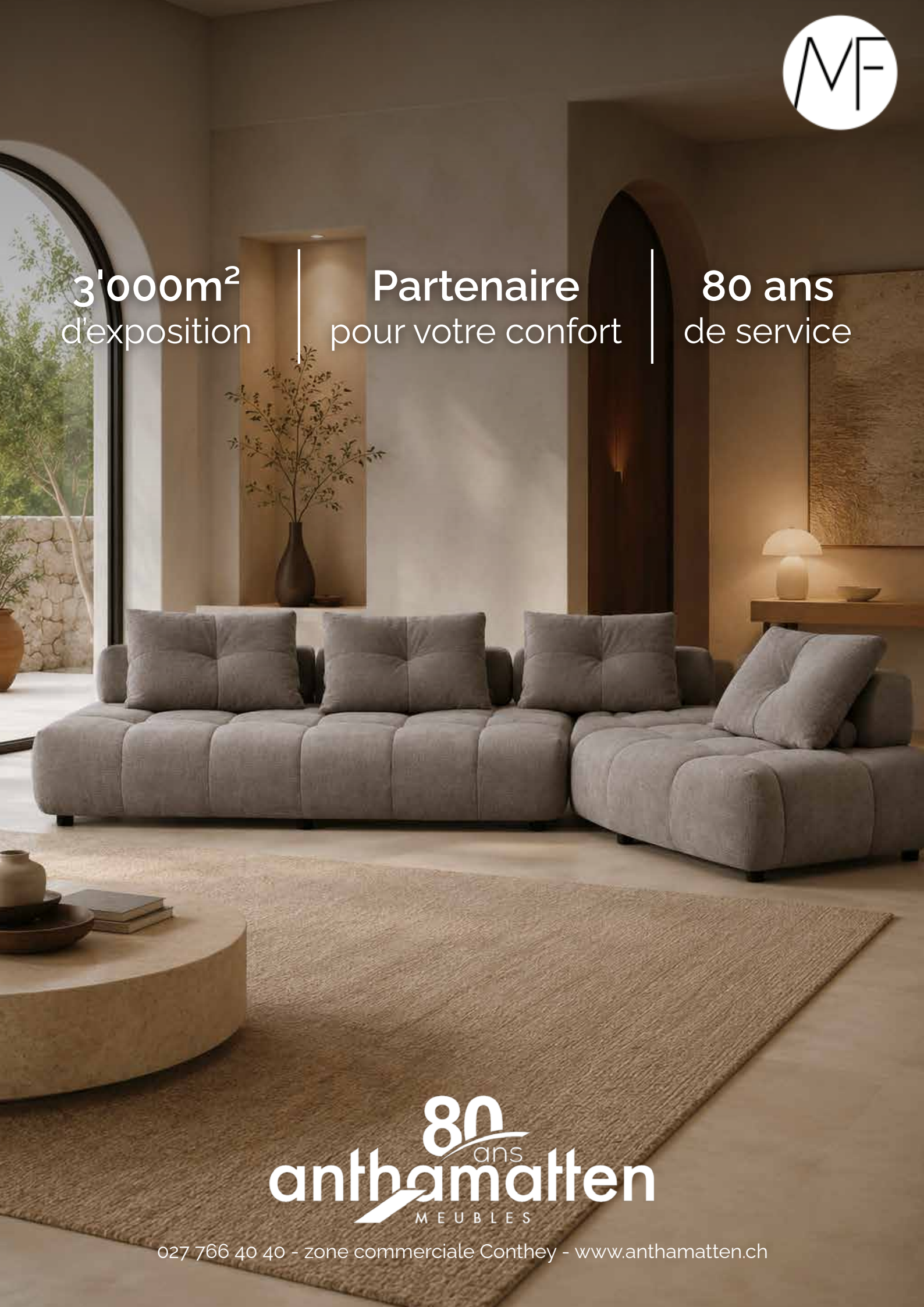
**Est-ce votre manière de faire de la politique économique ?**

Je ne suis pas un politicien. Je suis un entrepreneur avec des valeurs. Je crois profondément que les entrepreneurs peuvent contribuer au développement d'une région, en particulier le Haut-Valais. Notre région possède énormément d'atouts. Nous avons la Lonza, des compétences, un capital humain, une culture industrielle et une qualité de vie exceptionnelle. Il faut simplement davantage connecter ces éléments et les communiquer positivement. Mon ambition est de montrer à une jeune entreprise qu'elle peut très bien s'installer ici, s'y développer et y trouver ce dont elle a besoin.

**Pourquoi êtes-vous si convaincu du potentiel de Viège ?**

Je crois profondément à cette région, par expérience personnelle aussi. Viège possède un écosystème intéressant. Le succès de Lonza pour qui j'ai travaillé au début de ma carrière comme ingénieur, n'est pas arrivé par hasard. Il y avait ici les ressources humaines, les infrastructures et une véritable culture du travail bien fait. BioArk a ensuite montré qu'il était possible de créer un environnement favorable aux jeunes entreprises dans les sciences de la vie. Avec EyaPark, nous voulons élargir cette dynamique pour prolonger la « success story ».

➜


3'000m²
d'exposition
Partenaire
pour votre confort
80 ans
de service
80 ans
anthamatten
MEUBLES
027 766 40 40 - zone commerciale Conthey - www.anthamatten.ch

➜

**Vous ne voulez pourtant pas limiter EyaPark aux sciences de la vie?**

Non. Je veux que les gens se rencontrent pour innover. Une entreprise d'intelligence artificielle peut apporter quelque chose à une société active dans un tout autre domaine. Un créatif peut avoir une autre manière de résoudre un problème. Une start-up peut apprendre d'une entreprise qui existe depuis vingt ans. C'est cette diversité qui m'intéresse et que j'ai envie d'accompagner au cœur d'EyaPark.

**Vous parlez beaucoup de communauté. N'est-ce pas devenu un mot à la mode?**

La communication est importante. Une communauté ne se crée pas en mettant simplement des gens dans le même bâtiment. Il faut provoquer les rencontres. Il faut des espaces communs, des événements, des échanges. Il faut aussi que les gens aient envie de partager leurs connaissances. Mon credo est très simple: je crois que tout seul, on est moins fort que lorsque nous mettons en commun nos idées et nos compétences. Le collectif, c'est l'avenir.

**«J'aime partir d'une idée et inventer le chemin pour la rendre possible. Mais aujourd'hui, ce qui me motive peut-être davantage, c'est de voir d'autres personnes réussir.»**

*Daniel Kehl*

**Comment choisirez-vous les start-up qui entreront à EyaPark?**

Nous donnons leur chance à des projets innovants dont le développement est favorable dans la région. Je ne veux pas seulement regarder les chiffres ou le secteur d'activité. Je veux savoir quelle est l'idée, quel besoin elle cherche à résoudre et surtout quelle équipe se trouve derrière. Il faut de la compétence, un savoir-faire, mais avant tout une vraie envie de construire quelque chose.

**Qu'est-ce qu'une «bonne idée» pour vous?**

Encore une fois, une bonne idée est celle qui répond à un besoin dans un environnement donné. Beaucoup de gens commencent par chercher une technologie ou un produit, puis essaient de lui trouver un marché. Je préfère partir dans l'autre sens: quel problème voulons-nous résoudre? Si le problème est réel, alors il y a peut-être une entreprise à construire pour trouver des solutions.

**Que retenez-vous de votre propre expérience de l'entrepreneuriat?**

Il y a des moments où l'on doute, où les choses ne fonctionnent pas comme prévu. Avec Swissfillon, par exemple, il a fallu beaucoup de persévérance, mais cela été un grand succès. Dans la pharma, les exigences sont extrêmement élevées et le chemin entre une idée et une entreprise opérationnelle peut être long. C'est justement pour cela que je veux aujourd'hui transmettre mon expérience. On ne peut pas éviter toutes les erreurs, mais on peut aider quelqu'un à ne pas reproduire celles que d'autres ont déjà éprouvées.

**Qu'est-ce qui vous motive encore aujourd'hui?**

Les défis. J'aime partir d'une idée et inventer le chemin pour la rendre possible. Mais aujourd'hui, ce qui me motive peut-être davantage, c'est de voir d'autres personnes réussir. Mon rêve est très concret: voir une jeune entreprise rejoindre EyaPark avec une petite graine, l'accompagner, la voir grandir et, quelques années plus tard, constater qu'elle porte ses fruits. C'est comme cela que je conçois une économie durable. La vraie durabilité, c'est aussi de créer un lieu qui reste occupé, qui crée des emplois et qui donne envie aux gens d'y rester.

**Et dans dix ans, que voudriez-vous voir depuis votre fenêtre?**

Des entreprises qui ont grandi à EyaPark, à Viège. Des gens qui travaillent ensemble. Des jeunes qui ont choisi de rester dans le Haut-Valais parce qu'ils y voient un avenir. Et peut-être que certaines de ces entreprises n'auront plus besoin de nous. Un bon jardinier ne cherche pas à garder ses plantes petites. Il veut les voir grandir et devenir autonomes. ■

FORMATION DUALE

# Que sont-ils devenus après leur CFC ?

**Le CFC tient-il ses promesses d'accès au premier marché du travail ? Trois apprentis diplômés témoignent de leur situation professionnelle trois ou quatre ans après la fin de leur formation.**

**Yannick Barillon**
*Journaliste RP*

Après leur CFC, Samuel Marquis, Maxine Bendit et Isabelle Da Costa sont aujourd'hui professionnellement épanouis dans le métier qu'ils ont choisi d'apprendre. À 24 ans, Samuel est plâtrier constructeur à sec et peintre dans une entreprise de Montagnier, dans le Val de Bagnes. Il a décroché son premier CFC en 2021, puis le second en 2024. Maxine Bendit est boulangère-pâtissière au café-boulangerie æmē, dans le quartier de la Cour de Gare à Sion. Elle a achevé son apprentissage en 2022 dans une grande boulangerie jurassienne. Quant à Isabelle Da Costa, elle a obtenu son CFC de coiffeuse en 2023 et ouvert son propre salon en novembre 2025.

## Trois métiers, trois passions

Tous trois ont choisi leur métier par passion. « Je savais depuis toute petite que je voulais devenir coiffeuse et prendre soin des autres. J'ai fait des stages dès le cycle et commencé mon apprentissage dans un salon à Riddes », se souvient Isabelle.

Même élan chez Maxine, qui rêve de chocolat depuis qu'elle reçoit, enfant, des kits de pâtisserie confiserie. « Je confectionnais des bonbons au chocolat qui n'avaient aucune forme, mais j'étais heureuse. Je savais que je voulais en faire mon métier. »

Pour Samuel, c'est un stage qui provoque le déclic pour la plâtrerie. « Ma famille et mes professeurs m'ont rapidement conseillé d'élargir mes compétences avec un second CFC de peintre. Je n'ai pas hésité, car j'aime beaucoup étudier. »

## Trouver sa place après le CFC

Une fois son certificat en poche, Samuel est engagé à plein temps dans l'entreprise qui l'a formé. Il démissionne en mars 2025 après un changement de patron et rejoint quelques semaines plus tard une entreprise de plâtrerie-peinture de la région de Monthey. Une expérience de six mois qui lui permet de découvrir un autre environnement professionnel, mais aussi de mieux cerner ses attentes. « Je n'ai eu aucun problème à décrocher rapidement du travail. Je savais que mes deux CFC étaient très recherchés sur le marché », confie le jeune homme originaire de Liddes. C'est finalement en janvier 2026 qu'il trouve la place qui lui convient chez Norbert Fellay, au Châble. « J'aime ce métier manuel et très créatif, où je peux voir mes idées se concrétiser et où les tâches sont très variées. La clientèle de chalets luxueux en montagne est exigeante, mais on a la chance de manier des matières naturelles et de réaliser des enduits décoratifs. »


Samuel Marquis




YANNICK BARILLON

Maxine Bendit

Pour Maxine, le chemin vers l'emploi qui lui correspond passe également par plusieurs expériences. Après son CFC de boulangère-pâtissière-confiseuse, elle poursuit son rêve avec une année complémentaire en chocolaterie chez Jean-Paul Raffin, à Martigny. «Cet artisan chocolatier avait le goût de transmettre sa passion du métier. Il m'a permis de développer ma créativité et m'a fait confiance.» Elle travaille ensuite dans une chocolaterie à Étiez, mais les attentes de son employeur et les siennes divergent. «J'ai beaucoup appris, car nous faisions tout manuellement. Mais l'ennui est vite arrivé, car nous ne faisions que des tablettes de chocolat.» Après six mois, son taux d'activité est réduit à 80 %, avec un contrat renouvelable tous les six mois. Cette instabilité la pousse à chercher ailleurs. C'est finalement un projet de café-boulangerie, «æmē» à Sion,

**«Je confectionnais des bonbons au chocolat qui n'avaient aucune forme, mais j'étais heureuse. Je savais que je voulais en faire mon métier.»** *Maxine Bendit*

qui lui redonne de l'élan. Elle est engagée dès décembre 2024. Les fondateurs ne sont pas issus du métier, mais lui accordent leur entière confiance pour commander les machines et élaborer artisanalement les produits de boulangerie-pâtisserie faits maison. «J'ai eu beaucoup de liberté pour créer et ils ont été très à l'écoute pour les horaires. J'ai délaissé provisoirement le chocolat, mais je suis très heureuse des responsabilités qui me sont confiées depuis deux ans», sourit Maxine.

### Et pourquoi pas l'indépendance?

Dans la coiffure aussi, le CFC ouvre plusieurs portes. Isabelle est engagée durant huit mois dans le salon qui l'a formée. Elle a toutefois le sentiment de ne plus évoluer et s'est toujours dit: «Je ne resterai pas employée toute ma vie.» Après deux mois de chômage, elle retrouve rapidement un emploi à 60 % à Monthey, où elle restera une année et demie. «Je voulais augmenter mon taux d'activité à 80 %. Mon employeur ne pouvait pas se le permettre et je n'ai pas trouvé ce 20 % ailleurs. C'est alors que j'ai pensé à l'indépendance et me suis mise en route vers ce défi dès l'été.»

**«Je savais depuis toute petite que je voulais devenir coiffeuse et prendre soin des autres.»** *Isabelle Da Costa*

Soutenue par ses parents et ses proches, elle déniche rapidement un local bien situé à Saxon. Elle lance son salon en novembre 2025, deux ans seulement après l'obtention de son CFC. «C'était l'inconnu, mais je pouvais compter sur l'expérience de ma mère, qui avait un commerce. Avec une bonne publicité, j'ai rapidement eu du monde et un chiffre d'affaires décent pour mes débuts.» Presque une année après l'ouverture d'Isab.Hair, elle commence à fidéliser sa clientèle.

Isabelle Da Costa



**La tec-bat sera présente lors de Your Challenge au CERM à Martigny, du 16 au 21 février 2027**

**Prochaine assemblée générale : vendredi 19 février 2027**

www.tec-bat.ch

tec=bat

suissetec

ENVELOPPE DES BÂTIMENTS SUISSE





Des cuisines pour chaque style et chaque budget

Sanitas Troesch SA | Rue du Manège 1 | 3960 Sierre
Tél. +41 27 452 35 80 | sanitastroesch.ch

Sanitas Troesch SA | Zone Industrielle de l'Epine 1 | 1868 Collombey
Tél. +41 24 473 21 21 | sanitastroesch.ch

**Salle de bains. Cuisine. Vie.**

SANITAS TROESCH

**Enjeux et perspectives après le CFC ?**

Passer du statut d'apprenti à celui de salarié implique aussi un changement de rythme et de responsabilités. Les témoignages convergent sur un point : « La pression augmente et on n'est plus perçu de la même manière. Il faut être rentable une fois formé. »

C'est la principale surprise pour Samuel. « Je me suis mis une pression énorme tout seul. J'ai dû apprendre à mieux gérer mon stress au travail. L'écoute et le soutien d'un patron sont déterminants. » Maxine renchérit : « J'ai aussi eu le sentiment d'être encore traitée comme une apprentie lors de mon premier job. C'est important que l'on nous fasse confiance. »

**« Ma famille et mes professeurs m'ont rapidement conseillé d'élargir mes compétences avec un second CFC de peintre. Je n'ai pas hésité, car j'aime beaucoup étudier. »** *Samuel Marquis*

Avec quelques années de recul, tous trois saluent les compétences acquises durant leur apprentissage, mais souhaitent continuer à progresser. Le cumul de ses deux CFC a permis à Samuel de trouver facilement du travail. Aujourd'hui, il poursuit une formation supérieure de chef de chantier en plâtrerie et en technique d'isolation, à Tolochenaz, avec le soutien de son patron. « Je suis motivé par les études. Je pense déjà au brevet fédéral de contremaître et à la maîtrise fédérale. J'aime travailler en équipe, partager mes idées et être à l'écoute des autres corps de métier, comme les architectes. »

Maxine, elle, n'abandonne pas sa passion du chocolat, mais souhaite encore renforcer son expérience avant de se projeter plus loin. Isabelle caresse pour sa part l'idée de faire évoluer son métier et, à terme, de former des apprentis. Elle envisage un brevet fédéral, mais, avant cela, un cours pour formatrice en entreprise (CFE). Elle doit toutefois encore organiser son activité pour pouvoir s'y consacrer en parallèle. « Chaque chose en son temps. Aujourd'hui, j'ai un bon équilibre et je suis ravie du choix que j'ai fait. Je sais que je travaille pour moi. C'est un bonheur. » ■

## 3 CFC, 3 PARCOURS

Samuel Marquis, 24 ans
Plâtrier (CFC 2021) et peintre (CFC 2024)
Il travaille chez Norbert Fellay et se forme actuellement pour devenir chef de chantier.

Maxine Bendit, 22 ans
Boulangère-pâtissière-confiseuse (CFC 2022)
Elle travaille au café-boulangerie æmē, où elle bénéficie d'une grande liberté créative.

Isabelle Da Costa, 21 ans
Coiffeuse indépendante (CFC 2023)
Elle a ouvert son salon Isab.Hair et envisage un brevet fédéral et un cours pour formateur en entreprise.







FORMATION CONTINUE DES ADULTES

# Comment votre projet peut être soutenu ?

**Le Fonds cantonal pour la formation continue des adultes propose une aide financière aux institutions qui veulent mettre en place des cours de formation continue pour adultes. Pour obtenir ce soutien, il faut déposer un dossier contenant des critères bien précis.**

**Joël Jenzer**
*Journaliste RP*

Vous souhaitez lancer une formation continue pour adultes? Le Fonds cantonal pour la formation continue des adultes (FCFCA) peut soutenir financièrement votre projet. Encore faut-il respecter une procédure précise, qui repose sur un principe simple: un dossier clair, complet et déposé à temps.

### Une démarche en ligne, étape par étape

Alors, comment procéder? Tout commence sur la plateforme du Fonds cantonal fcfca-kwbf.ch. Les prestataires doivent y créer un compte, puis déposer leur demande en suivant les différentes étapes prévues: descriptif du cours, dates, public cible et budget.

«Le système est conçu pour guider les utilisateurs, à condition de jouer le jeu. Remplir chaque étape de manière rigoureuse est essentiel pour que le dossier soit traité efficacement», précise Laure Moos, gestionnaire administrative du Fonds.

**«En cas d'acceptation, le soutien financier est versé en deux temps: un acompte avant le début des cours, puis le solde après réception du décompte final.»**
*Laure Moos, gestionnaire administrative du Fonds*

### Un critère décisif: l'utilité de la formation

Afin de mettre toutes les chances de son côté, voici ses conseils: «Au moment de l'analyse du dossier, ce n'est pas la forme qui prime, mais bien le fond.» Un dossier bien présenté reste pour autant un avantage, car cela facilitera sa lecture. «Celui-ci doit permettre de comprendre clairement ce que propose la formation, ce qu'elle apporte concrètement aux participants, comment elle se déroule et si elle est validée ou non par une certification», continue la gestionnaire.

Parlons chiffres aussi. Le budget devisé doit être précis, «mais c'est surtout la pertinence et la valeur ajoutée du cours qui feront la différence», pointe Laure Moos.

### Une question de temps et d'argent

Dernier... ou premier point, sachez anticiper. Votre demande doit être déposée au minimum six mois avant le début de la formation. Le Fonds cantonal de formation est géré par une commission de gestion qui se réunit quatre à cinq fois par année. Et c'est cette commission qui attribuera ou non l'aide demandée.

## DEPUIS 2021

Le Fonds cantonal pour la formation des adultes vient en aide, depuis 2021, aux associations et organes qui mettent sur pied des formations et des cours complémentaires. La demande doit être faite par un prestataire sans but lucratif ou par une collectivité publique. Il n'y a donc pas de demandes individuelles possibles.









## LA FORMATION CONTINUE EN VALAIS

38 %
Près de quatre Valaisannes et Valaisans sur dix ont suivi au moins une formation continue. En 2021, 96 500 personnes.

77 %
… des personnes en formation continue le font pour des raisons liées à leur activité professionnelle.

59 %
… des personnes en formation continue souhaitent améliorer leur efficacité. 37 % cherchent à s'adapter aux évolutions technologiques.

### COMMENT OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE

1. Remplir les différentes étapes en allant sur la plateforme www.fcfca-kwbf.ch.
2. Décrire précisément la formation et les bénéfices pour les participants (déroulement, certification).
3. Détailler le budget pour la mise en œuvre de la formation.
4. Déposer la demande six mois avant le début des cours.

Selon le moment du dépôt, le délai de réponse peut varier de quelques semaines à plusieurs mois. «En cas d'acceptation, le soutien financier est versé en deux temps: un acompte avant le début des cours, puis le solde après réception du décompte final», conclut Laure Moos
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Bureau des métiers au 027 327 51 05. ■

NENDAZ
4 VALLÉES

VEYSONNAZ
4 VALLÉES

# CET HIVER, DÉCOUVREZ LE DOMAINE DES 4 VALLÉES

...MAIS AUSSI EN ÉTÉ 2027 !

## LE PLUS VASTE DE SUISSE



OFFRE SPÉCIALE VALABLE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

## OFFRE

### ABO RÉGIONAL VALAIS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Adulte | CHF | 749.– | au lieu de ~~CHF 949.–~~ |
| Moins de 25 ans | CHF | 400.– | au lieu de ~~CHF 600.–~~ |
| Enfant | CHF | 300.– | au lieu de ~~CHF 500.–~~ |

Gratuit pour les enfants nés en 2020 et après

**Commandez rapidement et simplement sur**

**WWW.MONABO.CH**

FINALE ROMANDE DES SWISSSKILLS

# Jennifer Savioz parée d'or

**Apprentie gestionnaire du commerce de détail chez INTERSPORT à Sierre, Jennifer Savioz a remporté la médaille d'or lors de la finale romande des SwissSkills, organisée le 9 mai 2026 à Neuchâtel. Une distinction qui récompense son talent, son professionnalisme et son engagement.**

**Tribune économique**

Le commerce de détail valaisan peut être fier de sa relève. Lors de la finale romande des SwissSkills des gestionnaires du commerce de détail, organisée au Centre de formation professionnelle neuchâtelois, Jennifer Savioz s'est hissée sur la plus haute marche du podium.

Apprentie dans le domaine des articles de sport chez INTERSPORT à Sierre, la jeune Valaisanne a su démontrer les qualités indispensables à son métier: écoute, maîtrise des produits, sens du conseil, capacité d'argumentation et aisance dans la relation avec la clientèle.

Cette médaille d'or récompense un important travail de préparation. Elle met également en lumière la richesse d'un métier qui ne se limite pas à la vente. Le gestionnaire du commerce de détail est aujourd'hui un conseiller, un spécialiste des produits et un ambassadeur de son entreprise. Dans un environnement marqué par la concurrence du commerce en ligne, la qualité de l'accueil et du conseil représente un avantage déterminant pour les commerces de proximité.

**En investissant dans l'apprentissage, les entreprises préparent les compétences dont l'économie aura besoin demain.**

Jennifer Savioz faisait partie d'une délégation de quatre apprentis de l'École professionnelle commerciale et artisanale de Sion. Le Valais était également représenté par Matilde Vaz, apprentie en parfumerie chez Sun Store à Conthey-Bassin, Dylan De Palma, apprenti chez Vernis Claessens SA à Sion, et Matis Zufferey, apprenti en articles de sport chez Lévitation Company à Martigny.

Trois des dix places de la finale ont été occupées par des apprentis valaisans. Pour la troisième année consécutive, le titre romand revient ainsi à un gestionnaire du commerce de détail formé en Valais. Cette remarquable régularité confirme la qualité et le dynamisme de la formation professionnelle cantonale.



*Jennifer Savioz*

Derrière ces résultats se trouve un engagement collectif. Celui des jeunes, bien sûr, mais aussi celui des entreprises qui choisissent de transmettre leur savoir-faire et de former la relève. Le travail des enseignants de la section Santé-Vente de l'EPCA de Sion mérite également d'être largement salué.

En investissant dans l'apprentissage, les entreprises préparent les compétences dont l'économie aura besoin demain. Le parcours de Jennifer Savioz montre que la formation professionnelle permet aux jeunes talents de se révéler, de gagner en confiance et d'atteindre l'excellence.

L'UVAM adresse ses chaleureuses félicitations à Jennifer Savioz, aux quatre candidats valaisans, à leurs entreprises formatrices ainsi qu'à l'équipe enseignante de l'EPCA de Sion. ■

Membre

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

# Des métiers à animer sur BlinkBook

**C'est une alliance inédite pour la promotion de l'accueil en Valais. Hôtel & Gastroformation Valais ont choisi d'adapter la technologie brevetée de BlinkBook au monde de la gastronomie et de l'hôtellerie. Grâce à ce support sur mesure proposant des coloriages animés de la réception, de la cuisine, du service et de l'intendance, cette association transmet l'art de recevoir dès le plus jeune âge. Une belle occasion de mettre en lumière des métiers essentiels et la chaîne humaine derrière chaque repas ou nuitée.**

**Océane Renaud**
*Tribune économique*

### Technologie créative : du coloriage à l'écran

Véritable carton auprès des familles, BlinkBook est un livre de coloriage augmenté qui transforme un dessin physique en film d'animation personnalisé via une application gratuite. Ce pont jeté entre le papier et les écrans a déjà fait ses preuves auprès d'un large public familial à travers l'Europe.

### Une création sur mesure et locale

À l'origine de cette version valaisanne, on retrouve une collaboration entre Stève Delasoie, président d'Hôtel et Gastroformation Valais et Claire Faÿ, créatrice du concept BlinkBook. Ensemble, ils ont réuni autour d'eux un véritable collectif artistique : Claire Fauché aux illustrations, Nicolas et Marie au cœur du projet BlinkBook, Hadrien à l'animation et Xavier à la bande-son. De leur côté, les équipes d'Hôtel & Gastroformation Valais ont apporté leur expertise du terrain pour adapter les textes et les contenus, garantissant un rendu fidèle aux réalités de la branche dans le canton.

### Une expérience magique et interactive

Le fonctionnement est d'une simplicité magique. Une fois que l'enfant a terminé de colorier sa page sur papier, il lui suffit de la prendre en photo avec l'application. En quelques secondes, le personnage qu'il vient de dessiner s'anime à l'écran en 3D, en conservant exactement les mêmes couleurs et les mêmes coups de crayon que sur le papier. Pour les hôtels et restaurants, c'est un moyen astucieux d'occuper les enfants durant un séjour ou un repas. Tout en amusant, cette expérience transmet des messages positifs qui s'invitent naturellement dans les discussions familiales, désamorçant au passage les vieux clichés de la branche.




### Envie de faire l'expérience dans votre établissement ?

Les restaurateurs, hôteliers ou toute personne intéressée peuvent commander ces cahiers BlinkBook par lots de 25 exemplaires sur la plateforme officielle : https://gastrovalais.ch/commandes-blink-book/ ■

L'EIT.VALAIS CÉLÈBRENT LEURS 85 ANS

# Anniversaire sous la coupole cantonale

**C'est dans la salle du Grand Conseil que les membres d'EIT.valais ont tenu leur assemblée générale le 24 avril 2026.**

**Yvonne Felley**
*Secrétaire patronale EIT.Valais*

EIT.valais

En présence de 56 membres, cette édition revêtait une saveur particulière, puisque l'association célébrait son 85e anniversaire. Forte de 116 entreprises, l'association témoigne d'une belle vitalité, portée depuis une dizaine d'années par un net rajeunissement générationnel de ses membres. Signe de ce dynamisme managérial, Jonathan Lattion (Alpera SA à Orsières) a été élu au sein du comité de l'association cantonale désormais composé de 7 personnes. Le président Pierre-Samuel Wuilloud s'est réjoui de l'engagement milicien qui prévaut à toutes les strates de l'Association. Il a également souligné les principes cardinaux d'un partenariat social de qualité, en relevant l'importance de privilégier des canaux de discussion officiels et structurés.

L'excellence de la formation valaisanne a été confirmée lors des concours professionnels, soit en Romandie avec les médailles d'or remportées par Jérémie Germanier (Conthey) et de bronze décrochée par Kasper Marte (Ried Brig). Pour couronner le tout, Jérémie Germanier est rentré des SwissSkills avec une magnifique médaille de bronze !

### Coup de projecteur sur l'IA, la génération Z et le nouveau management

« Génération Z – ses aspirations et ses demandes – IA: impacts sur le futur de nos entreprises et place de l'humain », autant de questions que se sont posées les électriciens réunis sous la coupole en suivant le débat échangé par Tanja Fux, cheffe du SFOP, Dr. André Anjos, IDIAP, Guilherme Da Silva Oliveira, installateur-électricien CFC, David Bender, directeur Etavis Romandie SA Sion, membre du comité et responsable formation supérieure EIT.valais, autour de la table ronde animée par la journaliste Lea Huzno.

**Pierre-Samuel Wuilloud a également souligné les principes cardinaux d'un partenariat social de qualité, en relevant l'importance de privilégier des canaux de discussion officiels et structurés.**

Adapter le management aux attentes des jeunes professionnels. Intégrer l'IA comme un outil de performance au service de l'artisan. Les participants ont été frappés de réaliser à quel point leurs routines, processus décisionnels et outils quotidiens sont déjà, parfois de manière invisible, absorbés et dépendants de l'intelligence artificielle. Une visite historique des souterrains de la capitale suivie de la traditionnelle soirée festive et gastronomique a sonné le point d'orgue de ce 85e anniversaire.

### Sion capitale de l'électricité pour les assemblées d'EIT.Swiss et de l'AAE

Les 19 et 20 juin 2026, la prestigieuse salle Noda BCVs fut le théâtre des assemblées faitières de la branche. Marquées notamment par les allocutions du conseiller national et président de l'UVAM Philipp Matthias Bregy et du président d'EIT.valais Pierre-Samuel Wuilloud, ces assises nationales ont été suivies par 300 délégués. Un week-end faîtier qui a atteint son apothéose lors de la soirée valaisanne en présence de 400 convives réunis à l'ancienne usine hydroélectrique de Chandoline.

Art de la vigne et du vin, art de la raclette façon Eddy Baillifard ou art de la voltige avec la compagnie NEO, les électriciens suisses ont souscrit à tout et sont repartis avec quelques aide-mémoire ! ■



LABOXDECOMM

Membre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MAÎTRES BOUCHERS

# Quand le terroir valaisan rencontre l'avenir

**C'est dans le cadre idyllique du restaurant « Chez Paul » au Bouveret, bercé par l'ambiance du lac, qu'a eu lieu le 27 avril 2026 l'Assemblée générale de l'Association valaisanne des maîtres bouchers (AVMB). Un moment fort, partagé par les membres, entre célébration du terroir valaisan et nouveaux défis.**

**Océane Renaud**
*Tribune économique*

La séance menée par le président Stive Bovier, a notamment permis d'aborder l'évolution du marché de la viande en Suisse. En 2025, l'offre de viande en Suisse a progressé de 3,5 % par rapport à 2024, avec une hausse de 6,2 % pour la viande bovine et de 5 % pour la volaille. Les Suisses restent par ailleurs de grands consommateurs de viande, avec une consommation moyenne d'environ 50 kg par personne et par année. Les discussions ont également porté sur l'intelligence artificielle et son évolution rapide dans le monde professionnel. Si cette technologie peut susciter certaines inquiétudes dans certains secteurs administratifs, elle représente aussi une opportunité pour les professions artisanales, comme le CFC de boucher-charcutier/bouchère-charcutière. Les participants ont rappelé que ce métier repose avant tout sur le savoir-faire humain, le contact et la maîtrise du geste, des qualités qu'aucune machine ne peut aujourd'hui remplacer.

**Les participants ont rappelé que ce métier repose avant tout sur le savoir-faire humain, le contact et la maîtrise du geste, des qualités qu'aucune machine ne peut aujourd'hui remplacer.**



*Stive Bovier, président de l'AVMB*

### La Valaisiarde® : Une épice valaisanne née du savoir-faire des apprentis

Les membres ont également mis en lumière « La Valaisiarde® », un mélange d'épices né fin 2023. Élaborée en partenariat avec Les Herbes du Grand-St-Bernard, cette recette à base d'herbes 100 % valaisannes a été pensée pour sublimer et relever toutes les pièces de viande. Cette spécialité est avant tout le fruit d'une belle aventure humaine et pédagogique : ce sont les apprentis bouchers de 3e année qui l'ont développé




main dans la main avec leurs formateurs. Une occasion unique pour ces jeunes de s'impliquer concrètement dans la création d'un produit emblématique de leur future profession. En prime, les bénéfices de la vente de « La Valaisiarde® » permettent de financer directement leurs supports de cours. Pour la déguster, rendez-vous dans plusieurs boucheries du canton ainsi que dans une sélection d'épiceries fines et de commerces régionaux.




**Malgré des points de vue parfois divergents entre les milieux écologistes et la branche de la boucherie, les échanges se sont déroulés dans une ambiance constructive et respectueuse, appréciée par les participants.**

### Une épice pour viande séchée verra bientôt le jour

Cette année, le comité a souhaité poursuivre sur cette belle lancée en développant un nouveau mélange destiné cette fois aux salaisons ménagères. Comme pour sa grande sœur « La Valaisiarde® », la recette est élaborée par les apprentis. En Valais, de nombreuses personnes préparent encore leur propre viande séchée. Ce produit s'adresse donc à tous les passionnés attachés à ce savoir-faire typique du Vieux-Pays. Lors de cette rencontre, les membres ont eu la chance de déguster quatre viandes séchées assaisonnées avec différents mélanges d'épices. Ils ont ensuite pu voter pour leur préparation favorite. Si ce vote amical a permis à chacun de choisir son coup de cœur, le verdict final restera toutefois entre les mains d'un jury de dégustation officiel, qui se réunira en septembre.

### Visite de Céline Dessimoz

L'assemblée a également accueilli Céline Dessimoz, présidente du Grand Conseil valaisan et membre du parti Les Verts. Venue dans un esprit d'échange et de dialogue, elle a abordé plusieurs enjeux liés à la consommation de viande, en rappelant l'importance d'une consommation responsable en privilégiant des produits locaux et de qualité. Malgré des points de vue parfois divergents entre les milieux écologistes et la branche de la boucherie, les échanges se sont déroulés dans une ambiance constructive et respectueuse, appréciée par les participants. ■



# REF-*lex.ch*

**Le droit du travail suisse, simplifié en quelques clics.**

Rédiger un contrat de travail ou une lettre de résiliation?
Avec nos générateurs de documents, c'est facile!

Calculer une suspension du délai de congé ou un solde de vacances?
C'est désormais à la portée de tous!

IA Une question sur le droit du travail suisse?
Discutez à tout moment avec notre juriste virtuel!

**Testez gratuitement notre plateforme pendant 7 jours!**

Fédération des Entreprises Romandes

100 ANS DE L'UCOVA

# Un jubilé entre héritage et perspectives d'avenir !

**Le 4 mai dernier, l'Union commerciale valaisanne célébrait un siècle d'histoire, d'entrepreneuriat et de proximité au service des commerçants de notre canton. Une soirée anniversaire nourrie de partage et de perspectives, à l'image d'une association qui fédère et défend depuis plus d'un siècle celles et ceux qui font vivre le commerce de proximité dans notre canton.**



**Tribune économique**

Fondée en 1926, l'UCOVA porte une conviction profondément actuelle : le commerce local joue un rôle essentiel dans la vitalité et l'attractivité du Valais. Il anime nos territoires, crée du lien, génère des emplois de proximité et participe durablement au dynamisme économique et social du canton.

Ce jubilé a permis de saluer cet héritage, construit avec constance par plusieurs générations de commerçants. Il a aussi offert l'occasion d'ouvrir une réflexion très concrète sur les défis qui attendent le secteur. La table ronde, réunissant Franz Julen, Sébastien Aeschbach, Nadine Gobet et Flavien Claivaz, sous la modération précise et dynamique de Maxime Siggen, a donné lieu à des échanges riches, ancrés dans la réalité du terrain. Les intervenants ont notamment abordé plusieurs enjeux-clés du commerce de demain :



- **L'expérience client** : l'importance de proposer une identité claire, de tester des formats innovants et de privilégier une approche « less is more » afin de renforcer la relation au client.
- **La digitalisation** : intégrer le digital et l'e-commerce comme accélérateurs de visibilité, leviers de performance et outils de fidélisation, là où cela fait réellement sens.
- **L'attractivité des centres-villes** : l'impact des travaux publics, de l'accessibilité et de l'emplacement sur la fréquentation et la dynamique commerciale locale.
- **La transmission d'entreprise et l'évolution générationnelle** : anticiper la reprise des PME et adapter les modèles entrepreneuriaux, en préservant l'ancrage, le savoir-faire et les valeurs historiques.

Le commerce de proximité reste avant tout une aventure humaine, portée chaque jour par des entrepreneurs passionnés et engagés.

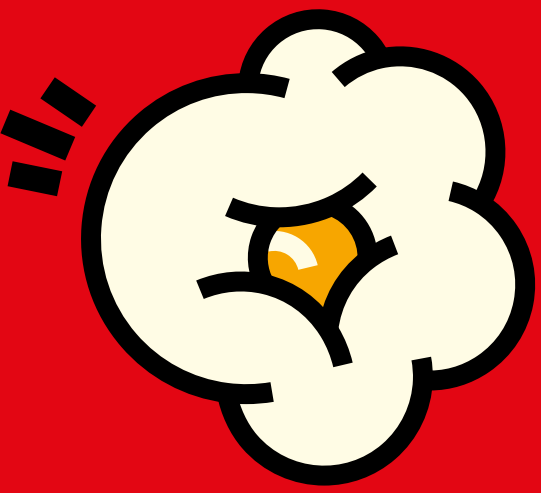
À travers cette 100e Assemblée, l'UCOVA a confirmé son rôle de trait d'union entre héritage et perspectives. Forte de son histoire, elle continue de défendre un commerce valaisan vivant, proche, innovant et profondément humain.

Cette dynamique se poursuivra en octobre prochain, lors de la Foire du Valais 2026, où l'UCOVA sera présente en qualité d'hôte d'honneur. Jeu-concours et échanges constructifs vous attendent pour faire de cette rencontre un temps fort de partage et de proximité ! ■

# conférence

la 66e foire
du valais fait
son cinéma

## le rendez-vous de la transmission d'entreprises de



pme relais vs

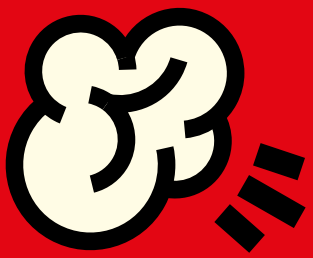
BCVS | Fédération des Entreprises Romandes Valais | bm | Relève PME

## vendredi 2 octobre 2026 à 14h45

à la salle
bonne de bourbon,
foire du valais







**sur invitation uniquement**

Auprès de la BCVS, de la FER Valais
ou du Bureau des Métiers
**Nombre de places limité**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AVABPC

# Entre célébrations et nouveaux défis

**C'est sous un beau soleil que s'est tenue, le 23 avril 2026, l'assemblée générale de l'Association valaisanne des artisans boulangers-pâtissiers-confiseurs (AVABPC). Pour l'occasion, les membres se sont donné rendez-vous dans le cadre chaleureux du Chalet de la Treille, à Troistorrents.**

**Océane Renaud**
*Tribune économique*

La première partie de la journée a été dédiée à l'assemblée de la Confrérie valaisanne des Chevaliers du Bon Pain. Fondée en 1962, cette institution a pour mission de promouvoir le métier auprès du public, tout en encourageant les professionnels à viser l'excellence au quotidien.
Devenir Chevalier ne s'improvise pas. Les candidats boulangers doivent se soumettre à trois évaluations réparties sur cinq ans maximum. Pour juger de leur savoir-faire, des membres de la confrérie spécialement formés à cet exercice examinent à chaque fois trois produits sortis du four: l'incontournable pain de seigle, un pain mi-blanc, ainsi qu'une troisième spécialité qui varie d'une année à l'autre. Sur un maximum de 100 points attribués par examen, un total de 270 points sur l'ensemble des trois épreuves est requis pour décrocher le précieux titre.
Aujourd'hui, la confrérie s'appuie sur 20 Chevaliers actifs. Le rôle de Grand Maître ad interim est assuré avec passion par Bernard Pignat, mais la confrérie recherche la perle rare pour lui succéder et faire perdurer cette belle tradition valaisanne.

**Aujourd'hui, la confrérie s'appuie sur 20 Chevaliers actifs.**

La seconde partie de l'événement a permis aux coprésidents, Paul Wüst (Gampel) et Christophe Delasalle (Troistorrents), élus il y a une année, de dresser le bilan de l'exercice écoulé. Au 31 décembre 2025, l'association réunissait 64 membres.
Nicolas Taillens, directeur des boulangeries Taillens, a ensuite abordé l'enjeu crucial de la relève professionnelle en pointant la baisse du nombre d'apprentis. Le Valais ne comptait en effet que 15 inscrits en première année pour la rentrée 2025-2026. Malgré ce contexte difficile, la profession célèbre de belles réussites. L'assemblée a ainsi mis à l'honneur deux apprenties ayant obtenu les meilleurs résultats cantonaux en 2025:

- Justine Richard CFC de boulangère-pâtissière-confiseuse (orientation boulangerie-pâtisserie) chez Zenhäusern Frères SA à Sion.
- Shurutika Raveenthiran CFC de boulangère-pâtissière-confiseuse (orientation pâtisserie-confiserie) chez Taillens SA à Crans-Montana.



CLÉMENT BOUTEILLER

*Les deux apprenties honorées, aux côtés d'Augustin Salamin et de Pierro Vianin.*

Cinq figures de la profession ont été élevées au rang de membres d'honneur sous les applaudissements, soit:

- Philipp Fuchs
- Amadeo Arnold
- Albert Salamin
- Albert Michellod
- Werner Moreillon

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour la prochaine assemblée générale, prévue le 28 avril 2027. ■

L'interview



TRANSMISSION D'ENTREPRISE

# Anticiper pour mieux réussir !

**Une transmission d'entreprise réussie est avant tout une transmission d'entreprise planifiée. Dans cette interview, Anthony Montes, président de l'Association romande Relève PME, partage son regard sur les enjeux de la relève entrepreneuriale et souligne l'importance d'anticiper cette étape clé.**

**Tribune économique**

**Monsieur Montes, pourquoi la transmission d'entreprise est-elle devenue un enjeu aussi important pour les PME suisses ?**

La transmission d'entreprise représente aujourd'hui un enjeu majeur, tant pour les entrepreneurs que pour l'économie suisse. Elle concerne la pérennité de milliers de PME, la préservation des emplois, des savoir-faire et de l'ancrage régional qui font la force de notre tissu économique.

Nous assistons actuellement au départ progressif à la retraite de la génération des baby-boomers, dont une grande partie est à la tête de PME. Ce renouvellement générationnel place un nombre important d'entreprises face à une étape décisive.

**Quels sont les principaux défis rencontrés par les cédants ?**

Le premier défi reste celui de l'anticipation. Nombreux sont les dirigeants qui repoussent cette réflexion, car la transmission touche à des dimensions à la fois personnelles et émotionnelles.
Il s'agit ensuite de structurer chaque étape du processus : évaluer justement la valeur de l'entreprise, identifier un repreneur disposant des compétences et de la vision nécessaires, anticiper les enjeux fiscaux et juridiques, puis organiser un passage de relais progressif.

**Et du côté des repreneurs, quels sont les points d'attention ?**

Un repreneur doit comprendre l'entreprise dans sa globalité : son marché, ses clients, ses finances, ses collaborateurs, sa culture et ses perspectives. Reprendre une PME représente une belle opportunité entrepreneuriale, à condition d'être bien préparé. Une transmission réussie requiert de la méthode et un accompagnement adapté.

**« Au printemps, quatre ateliers thématiques seront également proposés. Ils aborderont les aspects juridiques et fiscaux, les méthodes d'évaluation, la planification financière ainsi que les étapes pratiques d'une transmission. »**

*Anthony Montes,*
*président de l'Association romande Relève PME*

**Quel rôle joue concrètement la plateforme Relève PME ?**

Relève PME facilite la cession et la reprise d'entreprises en offrant un cadre neutre, structuré et confidentiel. La plateforme permet aux cédants et aux repreneurs de mieux comprendre les étapes d'une transmission et d'avancer avec davantage de clarté. Elle met également à disposition des informations pratiques, des conseils stratégiques et un réseau d'experts.

**Quels types d'experts peuvent accompagner les chefs d'entreprise ?**

Une transmission mobilise plusieurs compétences. Selon la situation, il peut être utile de faire appel à des spécialistes de l'évaluation d'entreprise, à des fiscalistes, à des juristes, à des fiduciaires, à des conseillers financiers ou à des experts en négociation. Relève PME aide les entrepreneurs à identifier les bons partenaires au bon moment. Cet accompagnement permet de sécuriser les étapes clés et de prendre des décisions éclairées.

**Quels conseils stratégiques donneriez-vous à un chef d'entreprise qui commence à réfléchir à sa succession ?**

Le premier conseil est de commencer tôt. Une transmission se prépare idéalement plusieurs années à l'avance. Il est important de réaliser un diagnostic clair de l'entreprise : rentabilité, organisation, dépendance au dirigeant, potentiel de développement et points de vigilance.
Il faut aussi rendre l'entreprise transmissible, avec des processus structurés, une équipe responsabilisée et une stratégie lisible. Une entreprise prête à être transmise doit pouvoir fonctionner sans son fondateur. Enfin, s'entourer d'un regard externe permet d'objectiver la situation et de choisir le scénario le plus adapté.



**Quelles solutions existent en Valais pour accompagner concrètement les entrepreneurs ?**

En Valais, Relève PME bénéficie d'un partenariat durable avec la FER Valais et la Banque cantonale du Valais. Cette collaboration se concrétise notamment par le traditionnel Rendez-vous de la transmission d'entreprise, prévu le 2 octobre 2026 à la Foire du Valais.
Ce rendez-vous offrira aux cédants et repreneurs un cadre privilégié pour échanger avec des spécialistes et obtenir des conseils concrets. Au printemps, quatre ateliers thématiques seront également proposés. Ils aborderont les aspects juridiques et fiscaux, les méthodes d'évaluation, la planification financière ainsi que les étapes pratiques d'une transmission.
Avec les bons outils, les bons conseils et un réseau d'experts, le passage de flambeau peut devenir une véritable opportunité pour l'entrepreneur, le repreneur et l'économie locale. ■

DROIT DU TRAVAIL

# Dress code au travail

**Mini-short ou costume cravate : La tenue vestimentaire s'invite parfois au cœur des préoccupations managériales. Entre image de l'entreprise et libertés individuelles, jusqu'où l'employeur peut-il fixer des règles ?**

**Melany Bogo**
*Responsable juridique FER Valais*



La tenue vestimentaire au travail se situe au croisement d'enjeux économiques et juridiques. Elle contribue à l'image de marque de l'entreprise, influence la relation à la clientèle et répond souvent à des impératifs de sécurité ou d'hygiène. Elle touche également une dimension personnelle, celle des libertés individuelles des travailleurs.

Qu'il s'agisse d'un uniforme, de chaussures de sécurité ou encore d'un piercing apparent, les choix vestimentaires constituent fréquemment un terrain de conciliation entre les intérêts légitimes de l'employeur et le respect de la personnalité des travailleurs. Que prévoit le droit suisse en la matière ?

**Plus un collaborateur représente l'entreprise auprès de clients, partenaires ou fournisseurs, plus l'employeur bénéficie d'une marge de manœuvre importante pour exiger une tenue adaptée.**

## Cadre légal

L'article 321d du Code des obligations (CO) constitue le fondement légal du droit de l'employeur de donner des directives. Cette disposition lui permet d'édicter des consignes concernant l'exécution du travail, l'organisation de l'activité professionnelle et la conduite attendue des travailleurs dans le cadre des rapports de travail.

L'exercice de cette prérogative trouve toutefois sa principale limite à l'article 328 CO, lequel garantit la protection de la personnalité des travailleurs. Ainsi, les directives de l'employeur ne doivent ni revêtir un caractère arbitraire, humiliant ou discriminatoire ni être déconnectées des besoins réels de l'entreprise. Toute règle vestimentaire doit être justifiée par un intérêt légitime en lien avec le but poursuivi et être proportionnée aux circonstances.

## Cohérence et proportionnalité

Dans de nombreuses professions, une apparence soignée du personnel contribue directement à la qualité perçue des prestations. Cela est particulièrement vrai dans les entreprises de services et de conseil, où l'activité ne repose pas uniquement sur un savoir-faire, mais également sur la relation de confiance établie avec la clientèle. Les collaborateurs contribuent ainsi, par leur comportement et leur apparence, à véhiculer les valeurs de l'entreprise, telles que le professionnalisme, le sérieux ou la proximité.

Plus un collaborateur représente l'entreprise auprès de clients, partenaires ou fournisseurs, plus l'employeur bénéficie d'une marge de manœuvre importante pour exiger une tenue adaptée. Il est ainsi généralement admis qu'une réceptionniste, un conseiller clientèle, un vendeur, un technicien intervenant chez des clients ou un cadre représentant l'entreprise respectent un certain niveau de présentation. Inversement, la marge de manœuvre de l'employeur diminue lorsque les employés n'ont aucun contact avec la clientèle ou travaillent exclusivement en interne. Le véritable enjeu consiste donc à déterminer, au cas par cas, si le code vestimentaire répond à un objectif légitime et mesuré.

## Hygiène et sécurité

Dans certains secteurs d'activité, la tenue vestimentaire dépasse les considérations d'apparence. Dans l'industrie, la construction, la restauration, les soins, les laboratoires ou encore les métiers techniques, le port d'équipements spécifiques répond avant tout à des exigences de sécurité ou d'hygiène.

Chaussures de sécurité, vêtements de haute visibilité, casques, protections contre les produits chimiques, cheveux attachés ou interdiction de porter certains



*« La véritable clé réside dans un principe aussi fondamental qu'essentiel : la proportionnalité. »*

bijoux constituent autant de mesures pouvant être légalement imposées. Dans ces hypothèses, les prescriptions vestimentaires ne relèvent pas d'un simple choix organisationnel, mais d'une mesure de prévention justifiée par les risques et les exigences spécifiques de l'activité.

**Bonnes pratiques**

Avant de rédiger une politique vestimentaire, il est recommandé d'identifier précisément l'objectif poursuivi (par exemple : respecter des exigences d'hygiène, assurer la sécurité, protéger l'image de marque de l'entreprise, faciliter l'identification du personnel, garantir une expérience cohérente pour la clientèle).

**Le meilleur code vestimentaire est celui qui conjugue les intérêts légitimes de l'employeur avec le respect des travailleurs.**

Les exigences devront ensuite être définies en fonction des catégories de travailleurs concernées. Comme évoqué précédemment, les attentes envers un collaborateur en contact permanent avec les clients ne seront pas nécessairement identiques à celles applicables à un employé administratif ou à une personne travaillant exclusivement en télétravail. De même, les impératifs de sécurité et d'hygiène peuvent varier selon la fonction exercée au sein de l'entreprise et devront être précisés en conséquence.

La formulation des règles mérite, quant à elle, une attention particulière. Des tournures positives, simples et orientées vers les objectifs sont généralement plus efficaces qu'une longue liste d'interdictions. L'adhésion des équipes dépend souvent de la manière dont les règles sont présentées. Une politique expliquée, cohérente et appliquée uniformément sera plus facilement acceptée qu'une directive appliquée de manière ponctuelle ou ciblée.

Au-delà de la formulation, il est recommandé d'accompagner les règles d'indications pratiques permettant d'en assurer une mise en œuvre claire et prévisible. Lorsque le port d'équipements spécifiques est imposé, il convient notamment de préciser les modalités relatives à leur fourniture, à leur entretien et à leur remplacement, ainsi que les conséquences d'un éventuel refus de s'y conformer.

**Pour conclure**

Business formal ou business casual ? La réponse dépend moins d'une règle universelle que du contexte dans lequel chacun évolue. La véritable clé réside dans un principe aussi fondamental qu'essentiel : la proportionnalité. Ainsi, le meilleur code vestimentaire est celui qui conjugue les intérêts légitimes de l'employeur avec le respect des travailleurs. ■



Penseur Monumental, 1903, plâtre, H.182 ; L.108 ; P.141 cm, musée Rodin, Paris © musée Rodin - photo Hervé Lewandowski

Rodin

SELON RILKE

Organisé par le musée Rodin, Paris

Fondation Pierre Gianadda

Martigny

26 juin – 22 novembre 2026
Tous les jours de 10 h à 18 h

Suisse



Plan Cerisier
café restaurant

Les Guières15 1921 Martigny-Croix
027 722 25 29 www.plan-cerisier.ch

Raclette AOC
Fondue - Tranche au fromage
Cuisine du terroir - Buffets
Grillades - Brisolée

**Grande terrasse panoramique**

**Fermeture mardi et mercredi (sauf juillet, août et octobre)**


# Impressum


ÉDITEUR
UVAM - Union valaisanne des arts et métiers
Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion
Périodicité : trimestrielle
Abonnement : Fr. 35.– par année

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
T 027 322 43 85 – www.uvam-vs.ch
Marcel Delasoie, secrétaire général
D 027 322 43 82 – marcel.delasoie@uvam-vs.ch

ÉDITION – ADMINISTRATION
Romy Hintz, secrétaire générale adjointe
D 027 322 43 84 – romy.hintz@uvam-vs.ch

CONCEPTION – RÉDACTION
Xavier Saillen – Océane Renaud
D 027 322 43 85 – tribune@uvam-vs.ch
Yannick Barillon, journaliste RP

PUBLICITÉ
Myriam Delasoie
M 078 830 61 91 – myriam@uvam-vs.ch

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE S'INVITE EN VALAIS

# l'Ecole Ardévaz lance la formation d'AI Business Specialist

**L'intelligence artificielle s'impose aujourd'hui comme un levier de croissance incontournable pour les entreprises. Le secteur passe à la vitesse supérieure avec la toute première formation reconnue d'AI Business Specialist. Pionnière en Valais, l'École Ardévaz prend le train en marche en lançant la préparation à ce brevet fédéral.**

**Océane Renaud**
*Tribune économique*

Afin de garantir un apprentissage compatible avec la vie active, ces 300 heures de cours sont dispensées le soir sur douze mois. Le programme aborde ainsi de multiples facettes incontournables, telles que les fondamentaux de l'IA, la stratégie d'entreprise, la gestion de projets ou encore l'automatisation, la sécurité et la gouvernance, pour ne citer qu'elles.

**L'une des grandes forces de ce cursus est son accessibilité. Faut-il être informaticien pour s'y inscrire ? La réponse est un « non » catégorique.**

Forte de 45 ans d'expérience, l'Ecole Ardévaz mise sur une approche à la fois humaine et pragmatique. Contrairement aux cursus purement académiques, cette formation se distingue par sa dimension concrète : les participants doivent implémenter un projet d'IA réel tout au long de leur parcours, garantissant ainsi un résultat directement opérationnel et utilisable en entreprise dès la fin de la formation.

Les sessions sont animées par de véritables entrepreneurs issus de divers horizons. Grâce à des ateliers pratiques, du coaching individuel, des simulations, ils guident les participants pour qu'ils deviennent le pivot central de la transformation numérique. L'AI Business Specialist occupe un rôle charnière : il coordonne l'IA au sein de l'entreprise, assurant la jonction stratégique entre la direction et les responsables informatiques.

Tournée vers l'international, la formation mobilise des experts des cinq continents pour partager leur savoir-faire, comme le relève avec enthousiasme Alexandre Moulin. L'objectif est d'analyser les pratiques d'ailleurs et offrir aux participants une vision systémique à l'échelle mondiale. Le cursus s'achève par une préparation intensive et des examens blancs pour aborder sereinement le brevet fédéral.

L'une des grandes forces de ce cursus est son accessibilité. Faut-il être informaticien pour s'y inscrire ? La réponse est un « non » catégorique. La formation s'adresse aux professionnels de tous horizons (PME, administrations, santé, tourisme, etc.). Les discussions en classe pourront croiser des quotidiens très variés, allant de l'acteur du secteur primaire qui utilise l'IA pour cibler son sulfatage, au responsable cherchant à optimiser ses services administratifs.

Envie d'en savoir plus ? Scannez le QR code pour découvrir toutes les conditions d'admission et les informations pratiques. ■



*Alexandre Moulin, directeur de l'Ecole Ardévaz*

# Ce que l'IA ne vous prendra jamais

**À l'heure où les machines automatisent l'expertise, les dirigeants de PME font face à un paradoxe brutal : les compétences qu'ils ont toujours considérées comme secondaires sont exactement celles qui feront la différence demain.**

**Arnaud Muller**
*Co-fondateur de CIEL (Centre de l'Intelligence Emotionnelle et du Leadership)*

Imaginez la scène. Vous venez d'investir dans un nouveau logiciel de gestion. Votre comptabilité est automatisée. Vos devis sortent en trois clics. L'IA rédige vos emails de relance.
Et pourtant, votre meilleur technicien vient de donner sa démission. Votre équipe n'ose pas vous dire que le nouveau projet part dans le mur. Et vous, vous ne savez pas vraiment pourquoi les gens autour de vous se taisent. Vous avez optimisé l'entreprise, mais pas le dirigeant.

## Ce que l'IA fait et ce qu'elle ne fera jamais

Le World Economic Forum l'a mesuré : d'ici 2027, 85 millions de postes seront transformés ou supprimés par l'automatisation. Dans le même temps, 97 millions de nouveaux rôles émergeront, des rôles qui demandent ce que les machines ne savent pas faire.
L'IA analyse, optimise, prédit. Elle traite des données à une vitesse que vous n'atteindrez jamais. Mais elle ne ressent pas. Elle ne crée pas à partir du vide. Elle ne fait pas preuve de courage dans une conversation difficile. Elle ne sait pas ce que c'est qu'être humain face à un autre humain qui souffre, doute ou résiste. Et c'est exactement là que vous jouez – ou que vous perdez – votre avantage compétitif.

## La chaîne que personne ne vous montre

J'accompagne des dirigeants et cadres depuis plus de quinze ans et avec mon associé, Stefan Mühlemann, ce que nous observons invariablement est : on investit dans les outils, jamais en soi.
Voici pourtant ce que la recherche en sciences organisationnelles démontre. Il existe une chaîne directe, mesurable, entre la qualité humaine du dirigeant et la performance de son entreprise (voir graphique ci-dessous).

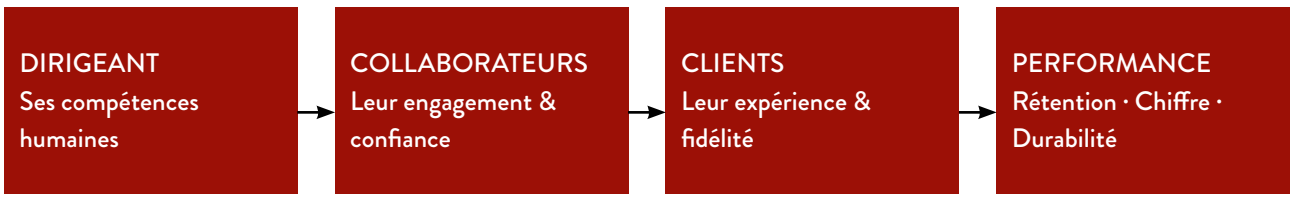


Concrètement : l'état émotionnel d'un dirigeant se transmet à son équipe. L'état de l'équipe se transmet aux clients. Et l'expérience client détermine la performance. Ce n'est pas de la psychologie douce. C'est de la mécanique organisationnelle. Posez-vous honnêtement ces trois questions :

1. Qu'est-ce que vos clients doivent ressentir pour rester fidèles et recommander votre entreprise ?
2. Pour que vos clients ressentent ça, qu'est-ce que vos collaborateurs doivent vivre au quotidien ?
3. Pour que vos collaborateurs vivent ça, qu'est-ce que vous, dirigeant, devez développer en vous ?

La plupart des dirigeants s'arrêtent à la première question. Les meilleurs remontent jusqu'à la troisième.

### CHAÎNE DE VALEUR DE L'INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE



### Le paradoxe des PME valaisannes

On forme les collaborateurs aux nouvelles technologies. Rarement le patron ou les managers à mieux se connaître sous pression. On achète du matériel, des logiciels, des certifications. Mais le développement du leadership – cette capacité à inspirer, à décider avec clarté, à créer un environnement où les gens veulent se lever le matin – reste systématiquement en bas de la liste des priorités. Jusqu'à ce que quelque chose casse.
La crise ne crée pas les fragilités du dirigeant ou du manager, elle les révèle.

### Les 5 compétences que l'IA ne remplacera jamais

Cinq compétences humaines résistent et résisteront à toute automatisation. Ce sont elles qui alimentent chaque maillon de la chaîne. Elles commencent toutes par la même lettre.

**Compassion** | Comprendre ce que vit un collaborateur, un client, un partenaire et agir en conséquence. Pas la pitié. La capacité à rester connecté à l'humain quand la pression pousse à ne voir que les chiffres. C'est ce qui transforme une transaction en relation de confiance durable.
**Créativité** | Face à un problème nouveau, trouver une voie que personne n'a encore tracée. L'IA recombine ce qui existe, elle n'invente pas. Le dirigeant qui pense autrement, lui, invente. C'est votre avantage irréductible.
**Communication** | Pas envoyer des messages. Créer de la compréhension. Faire en sorte que ce que vous dites soit entendu, compris, et suivi d'effet. C'est le travail d'une vie et c'est irréductiblement humain.
**Courage** | Avoir une conversation difficile. Dire non à un client historique. Reconnaître une erreur devant son équipe. L'IA n'a pas peur. Vous, si, et c'est précisément pour ça que votre courage a de la valeur. Apprendre à se connaître là où nos peurs nous jouent des tours, c'est primordial.
**Curiosité** | Poser des questions que personne d'autre ne pose. Remettre en question ce qui fonctionne. Avoir un esprit critique. Apprendre, pas pour accumuler des certifications, mais pour changer réellement et passer à l'action. Seule la mise en pratique produit le changement.

### Pourquoi ces compétences ne s'achètent pas en deux jours

Je vous donne un exemple personnel récent. Il y a quelques mois, j'ai posé mes valises à Malte avec ma famille. L'objectif: un bain linguistique total pour que nos enfants apprennent l'anglais. Résultat après cinq mois d'immersion quotidienne – école anglophone, amis anglophones, vie entièrement en anglais – le déclic commence gentiment à se faire. Cinq mois. Pour des enfants. Immergés chaque jour.
Alors voici la question que je vous pose franchement: si le cerveau d'un enfant immergé met des mois à intégrer une langue, pourquoi croyez-vous qu'un séminaire de deux jours transformerait quinze ans de réflexes de dirigeant?
La compassion, le courage, la créativité, ce ne sont pas des concepts à comprendre, ce sont des muscles à entraîner en situations réelles avec des enjeux réels. Et c'est là que l'accompagnement fait toute la différence pour ne pas retomber dans les vieux automatismes dès que la pression monte.

**Alors, la vraie question n'est pas: «Est-ce que j'ai les bons outils?» C'est plutôt: «Qu'est-ce que je développe activement, dans la chaîne qui va de moi à mes clients, que l'IA ne pourra jamais faire à ma place?»**

### Votre vrai avantage compétitif, c'est vous!

Dans dix ans, les PME les mieux équipées technologiquement se ressembleront toutes. Même outils. Même automatisations. Même efficacité opérationnelle.
Ce qui différenciera les entreprises qui attirent les talents, fidélisent leurs clients et traversent les crises avec clarté, c'est la qualité humaine de ceux qui les dirigent.
Pas leur diplôme. Pas simplement leur expérience technique. Ce sera leur capacité à rester humains, courageux, curieux, créatifs, compassionnels, et capables de vraiment communiquer, quand tout le monde autour d'eux se cache derrière un écran.
Les dirigeants qui liront cet article en diagonale, pressés, l'œil déjà sur la prochaine notification, sont exactement ceux pour qui il a été écrit. Développer sa compassion, son courage, sa créativité, ce n'est pas un luxe de temps calme. C'est précisément le travail que l'on fait dans le chaos, sous la pression, quand tout pousse à réagir vite et à court-circuiter l'humain. Alors non: la vraie question n'est pas de savoir si vous avez les bons outils. C'est de savoir si vous avez la lucidité – et l'honnêteté – de regarder en face ce que vous n'avez pas encore développé en vous. L'IA, elle, ne se posera jamais cette question. C'est là, exactement là, que commence votre avantage. ■

CONGRÈS 2026

# L'USAM défend plus d'entrepreneuriat face à la bureaucratie

**Le 5 mai 2026, le Kursaal de Berne a vibré au rythme du Congrès de l'Union suisse des arts et métiers (USAM). Organisé tous les deux ans, ce rendez-vous crucial a permis de renouveler les instances dirigeantes de la plus grande organisation faîtière des PME de Suisse, tout en lançant un signal politique fort contre la surcharge administrative.**

**Océane Renaud**
*Tribune économique*

Cette édition 2026, placée sous le thème officiel « Favoriser l'entrepreneuriat – Réduire la bureaucratie », a permis d'aborder plusieurs enjeux majeurs pour les PME suisses. La question de la bureaucratie et de la charge administrative pesant sur les entreprises a occupé une place centrale dans les discussions. Fabio Regazzi, président de l'USAM, a notamment expliqué que, selon les estimations, les coûts liés à la réglementation en Suisse s'élèvent désormais à plus de 80 milliards de francs par année, soit environ 10 % du produit intérieur brut (PIB). « Une chose est claire : si nous ne sommes pas vigilants et ne nous opposons pas à une bureaucratie toujours plus lourde et à un appareil étatique en expansion, qui le fera ? », a-t-il déclaré.

Le programme a également été marqué par une table ronde réunissant notamment la conférencière invitée Helene Budliger Artieda, secrétaire d'État et directrice du SECO. Les participants ont ensuite assisté à une présentation de la stratégie de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) et des grands axes politiques pour la période 2026-2030, menée par son directeur, Urs Furrer.

Entre les différentes interventions, les participants ont également pu profiter de plusieurs intermèdes musicaux



*Helene Budliger Artieda, directrice du SECO*

Nadia Schärli



NADIA SCHÄRLI

*Fabio Regazzi, président de l'USAM*

**« Une chose est claire : si nous ne sommes pas vigilants et ne nous opposons pas à une bureaucratie toujours plus lourde et à un appareil étatique en expansion, qui le fera ? »**

*Fabio Regazzi, président de l'USAM*

mettant à l'honneur la musique folklorique suisse. Un duo féminin, composé d'une musicienne au hackbrett et d'une joueuse de contrebasse, a notamment apporté une touche traditionnelle et chaleureuse à cette journée placée sous le signe de l'économie et des PME suisses. ■


NADIA SCHÄRLI

## LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'USAM A ÉGALEMENT PRÉSENTÉ SON NOUVEAU VISAGE

### PRÉSIDENCE

Fabio Regazzi, CE/Le Centre a été réélu à l'unanimité par les délégués pour une nouvelle période administrative à la présidence de l'USAM.

### VICE-PRÉSIDENCE

- Daniela Schneeberger, CN/PLR
- Olivier Mark, président de JardinSuisse

### MEMBRES RÉÉLUS

- Diana Gutjahr, CN/UDC
- Silvan Hotz, président de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs
- Beat Imhof, président de GastroSuisse
- Ernst Kühni, directeur des PME bernoises
- Gian-Luca Lardi, président de la Société suisse des entrepreneurs
- Jacqueline Montandon-la-Longe Moser, présidente de la Chambre vaudoise des arts et métiers
- Martin von Moos, président d'Hotellerie-Suisse
- Werner Scherrer, président des arts et métiers du canton de Zurich
- Hansjörg Steiner, président de Holzbau Schweiz

### NOUVEAUX MEMBRES

- Damian Müller, CE/PLR
- Patrick Gendre, président de l'Union Patronale du Canton de Fribourg
- Roman Mayer, président de la Chambre économique de Bâle-Campagne

Du côté de la Chambre suisse des arts et métiers, les deux représentants valaisans ont été réélus au sein de cette dernière : Philipp Matthias Bregy, président de l'Union valaisanne des arts et métiers (UVAM) et Conseiller national, ainsi que Marcel Delasoie, secrétaire général de l'UVAM.

JOURNÉES ROMANDES DES ARTS ET MÉTIERS 2026

# Géopolitique et financement : les PME romandes face aux réalités de 2026

**Les 29 et 30 juin 2026 ont eu lieu les traditionnelles Journées romandes des arts et métiers. Toujours dans le merveilleux cadre de Champéry, au Palladium, cette 59e édition a réuni entrepreneurs, décideurs et associations professionnelles autour d'une thématique brûlante : « Géopolitique et financement des PME ».**

**Océane Renaud**
*Tribune économique*

Guerres, blocages commerciaux, chaînes d'approvisionnement grippées… la volatilité est devenue la norme. Pour les entreprises suisses, très dépendantes de l'export, anticiper l'avenir relève parfois du pari. Pourtant, la résilience et le savoir-faire helvétiques restent des atouts majeurs à l'échelle globale. Invité à s'exprimer, Jacques Pitteloud, Ambassadeur de Suisse en Belgique et Chef de la Mission suisse auprès de l'OTAN, a résumé la situation avec force : « Tout ce qu'on croyait éternel est en train de s'écrouler. Nous avons toutefois en Suisse une carte à jouer : il n'y a pas, aujourd'hui, une fusée américaine qui décolle sans avoir une pièce technologique suisse à l'intérieur. Les PME doivent se faire entendre. »

## Sécurité informatique : agir plutôt que documenter

Derrière les écrans se cache l'autre grande menace invisible : la cybercriminalité. Avec la numérisation à marche forcée, les PME sont devenues les cibles favorites des pirates. A Champéry, les experts ont martelé l'importance de protéger les données et le savoir-faire avant qu'il ne soit trop tard. Christophe Hauert, de l'Association suisse pour le Label de Cybersécurité, pointe du doigt le principal frein : « La plus grande difficulté des PME, c'est de mettre le thème sur la table : il est crucial de passer à l'action en termes de cybersécurité. »

La solution ? Former les équipes en interne et concevoir des outils nativement sécurisés (Security by Design). Les débats ont toutefois mis en garde contre le piège d'une bureaucratie excessive, notamment à travers la multiplication des formulaires d'annonces d'attaques ou de vulnérabilités qui risqueraient de ralentir les entreprises.

**« Tout ce qu'on croyait éternel est en train de s'écrouler. Nous avons toutefois en Suisse une carte à jouer : il n'y a pas, aujourd'hui, une fusée américaine qui décolle sans avoir une pièce technologique suisse à l'intérieur. Les PME doivent se faire entendre. »**
*Jacques Pitteloud, Ambassadeur de Suisse en Belgique et Chef de la mission suisse auprès de l'OTAN*

## Le financement, le nerf de la guerre

Le second volet de ces journées, le mardi, touchait au cœur du réacteur économique : l'accès à l'argent frais. Entre le durcissement des critères des banques et le carcan réglementaire des accords de Bâle III, obtenir un crédit est devenu un chemin de croix pour beaucoup d'entrepreneurs. Un constat alarmant que Pierre-Daniel Senn, vice-président romand de l'USAM, n'a pas hésité à dénoncer publiquement : « Nos entreprises méritent mieux que des



*Jacques Pitteloud, Ambassadeur de Suisse en Belgique.*

portes qui se ferment, elles ne sont pas des variables d'ajustement, mais constituent le cœur de l'économie.» Même son de cloche du côté des experts en financement. Pour Laila Cinotti, associée fondatrice de Architectes financiers Bigler & Cinotti, le problème ne vient pas d'un manque de dynamisme: «L'économie suisse est forte, car les PME sont fortes. Et les PME ne manquent pas d'ambition, elles manquent d'accès au financement.»

Une table ronde a clôturé les échanges et mis en lumière des alternatives pour contourner la rigidité du système actuel et redonner de l'oxygène aux projets romands.

## Cap sur le 60e anniversaire

Au-delà des conférences, l'événement a pleinement rempli sa mission de réseautage, renforçant les liens au sein du tissu économique romand pour porter une voix commune et forte à Berne. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, les Journées romandes célébreront leur 60e anniversaire, toujours au cœur des montagnes de Champéry, les 28 et 29 juin 2027. ■



*Les responsables des différentes unions cantonales romandes entourent l'ancien et le nouveau vice-président de l'USAM, ainsi que son directeur, Urs Furrer.*

PROVISIONS POUR VACANCES, HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET GROSSES RÉPARATIONS

# Vers une remise en question du principe de déterminance ?

**Le principe de déterminance (Massgeblichkeitsprinzip) est l'un des fondements du système fiscal suisse. Selon l'article 58 LIFD, le bénéfice imposable repose en principe sur les comptes établis conformément au droit commercial. Le bilan commercial constitue donc le point de départ du bilan fiscal.**



**Christian Florey**
*Expert fiscal diplômé, Directeur-Associé Fiduciaire Fidag*

Cette relation étroite entre comptabilité et fiscalité tend toutefois à s'affaiblir. La jurisprudence récente du Tribunal fédéral montre en effet une volonté croissante de limiter la déductibilité fiscale de certaines provisions pourtant admises sur le plan comptable.

## Cadre légal

Selon l'article 960e CO, une provision doit être constituée lorsqu'un événement passé fait apparaître une obligation ou un risque dont le montant ou l'échéance demeurent incertains. Le droit fiscal adopte une approche plus restrictive : les articles 63 LIFD et 29 LHID n'admettent que les provisions justifiées par l'usage commercial, à l'exclusion de réserves pour les risques généraux de l'entreprise.

La jurisprudence rappelle ainsi que toutes les provisions admises par le droit comptable ne sont pas nécessairement déductibles fiscalement.

## Provisions vacances et heures supplémentaires

Les soldes de vacances et d'heures supplémentaires constituent des engagements envers les collaborateurs. Ils doivent donc être reflétés dans les comptes lorsqu'ils existent à la date de clôture du bilan.

L'arrêt 9C_192/2024 du Tribunal fédéral a toutefois marqué un tournant en refusant la déduction d'une provision forfaitaire pour vacances. Selon les juges fédéraux, une telle provision ne satisfait pas aux exigences légales lorsqu'elle n'est pas fondée sur des droits clairement établis et documentés.

La pratique bernoise apparaît plus pragmatique. Le TaxInfo du canton de Berne précise que les provisions pour vacances et heures supplémentaires demeurent admises lorsque l'entreprise est en mesure d'établir les soldes effectifs, leur valorisation et la probabilité d'une future sortie de fonds. Les provisions forfaitaires non motivées restent en revanche exclues.

En pratique, la documentation des droits acquis par chaque collaborateur devient donc un élément déterminant.

## Provisions pour grosses réparations

La situation est encore plus restrictive en matière immobilière.

Selon le Tribunal fédéral, les dépenses résultant de l'usure normale d'un bâtiment doivent en principe être couvertes par les amortissements. Une provision n'est admissible que lorsque la nécessité de travaux importants est déjà concrètement identifiable à la date du bilan.

Cette jurisprudence a conduit le canton du Valais à supprimer, dès la période fiscale 2024, la possibilité générale de constituer des provisions pour grosses réparations. Les provisions existantes doivent être progressivement dissoutes.

Le canton de Berne maintient en revanche une pratique permettant, sous certaines conditions, de constituer une provision annuelle correspondant à 2 % de la valeur d'assurance du bâtiment pendant huit ans au maximum, afin de financer de futures rénovations importantes.



**Entre jurisprudence fiscale et politique économique**

Ces évolutions mettent en évidence une divergence grandissante entre la pratique comptable et la compréhension fiscale.

**Les députés valaisans Christian Florey et Stève Delasoie ont déposé un postulat demandant au Conseil d'État d'étudier la réintroduction de mécanismes fiscaux favorisant l'investissement et la formation, en particulier les provisions pour grosses réparations d'immeubles et les incitations accordées aux entreprises formatrices.**

Alors que la comptabilité vise à refléter fidèlement la réalité économique de l'entreprise, le droit fiscal tend à interpréter de manière toujours plus stricte les conditions de déductibilité afin d'éviter la constitution de réserves latentes. Cette évolution se traduit par des corrections extracomptables et un éloignement entre bilan commercial et bilan fiscal.

Les conséquences de cette évolution jurisprudentielle ne sont pas seulement techniques; elles soulèvent également des interrogations de politique fiscale. Ainsi, les députés valaisans Christian Florey et Stève Delasoie ont déposé un postulat demandant au Conseil d'État d'étudier la réintroduction de mécanismes fiscaux favorisant l'investissement et la formation, en particulier les provisions pour grosses réparations d'immeubles et les incitations accordées aux entreprises formatrices. Cette action illustre les préoccupations suscitées par l'érosion progressive de certaines déductions traditionnellement admises dans la pratique fiscale cantonale.

**En conclusion**

À notre sens, la lutte contre les provisions abusives ne devrait pas conduire à remettre en cause la prise en compte fiscale d'engagements économiques réels, documentés et quantifiables, pour les entreprises. Une distinction plus claire entre provisions forfaitaires et provisions individualisées permettrait probablement de mieux concilier fidélité des comptes, pragmatisme fiscal et réalité économique des entreprises. ■

Pro-Economy.vs

# Agenda

## 2026

### Septembre
8 au 11 Session du Grand Conseil
27 Votations fédérales

### Octobre
2 au 11 Foire du Valais, CERM

### Novembre
4 au 5 Braderie d'Automne, CERM
9 au 13 Session du Grand Conseil
29 Votations fédérales

### Décembre
15 au 18 Session du Grand Conseil

## 2027

### Février
28 Votations fédérales

### Mars
5 au 7 La Brocante de Martigny, CERM
8 au 12 Session du Grand Conseil

La Tribune économique est imprimée sur du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council® - Papier fabriqué à partir de fibres de bois provenant de sources responsables); la couverture sur du couché demi-mat extra-blanc 200 g/m² et l'intérieur sur du couché mat blanc 90 g/m².
© Copyright UVAM/WGV - Tribune économique
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Les opinions exprimées dans les publireportages de la Tribune économique n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de l'Union valaisanne des arts et métiers (UVAM).

# Annonces

## Bulletin de commande

Bulletin de commande à retourner à l'UVAM,
Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion,
ou par e-mail à tribune@uvam-vs.ch.

| | | | |
|---|---|---|---|
| ☐ 4e de couverture | Fr. | 2050.– |
| ☐ 4e de couverture + 1 page publireportage | Fr. | 2450.– |
| ☐ 2e de couverture (face édito) | Fr. | 1400.– |
| ☐ 3e de couverture (page de droite) | Fr. | 1400.– |
| ☐ Page face au sommaire | Fr. | 1300.– |
| ☐ 1 page annonce | Fr. | 1200.– |
| ☐ 1 page annonce + 1 page publireportage | Fr. | 1550.– |
| ☐ Publireportage réalisé par nos soins | + Fr. | 500.– |
| ½ page annonce ☐ horizontale ☐ verticale | Fr. | 820.– |
| ¼ page annonce ☐ horizontale ☐ verticale | Fr. | 420.– |

**Nombre de parutions :**
☐ 2 (-5 %) ☐ 3 (-7 %) ☐ 4 (-10 %)

**Pour l'(les) édition(s) de :**
☐ février 20.....
☐ mai 20.....
☐ septembre 20.....
☐ novembre 20.....

**Société :** .....

**Responsable :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Téléphone :** .....

**NPA/ Lieu :** .....

**e-mail :** .....

**Date :** .....

**Signature :** .....

*Tous les prix indiqués sont hors taxes.*

Chacun de nos clients excelle dans son métier.
Notre expertise est de vous offrir toute notre attention et toutes nos compétences pour que votre entreprise puisse prospérer.




www.fidag-sa.ch

Fidag

AUDIT | EXPERTISES ET CONSEIL | COMPTABILITÉ | FISCALITÉ




# Entreprendre c'est plus facile

De la création
à la transmission
de votre entreprise

BCVS

Bienvenue Chez Vous